

can-am^{MC}



2013

**Guide du
conducteur**

Comprenant
**Informations de sécurité,
renseignements sur le véhicule
et l'entretien**

RENEGADE^{MC}
500/800R/1000

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité. Ne conduisez jamais ce véhicule si vous avez moins de 16 ans. Pour conducteur expérimenté seulement. Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 0 0 0 9 8 9

CE

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE. Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles. Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du présent guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.** Conserver ce guide dans le véhicule en tout temps.

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, du *DVD DE SÉCURITÉ* et des étiquettes de sécurité apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

AVERTISSEMENT

Les performances de ce véhicule peuvent nettement dépasser celles des autres véhicules que vous avez déjà conduits. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc.:

Can-Am^{MC}

D.E.S.S.^{MC}

Renegade^{MC}

Rotax[®]

TTI^{MC}

XPS^{MC}

DPS^{MC}

† Visco-Lok est une marque de commerce de GKN Viscodrive GmbH.

AVANT-PROPOS

| | |
|------------|---|
| Deutsch | Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguide.brp.com . |
| English | This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguide.brp.com . |
| Español | Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguide.brp.com . |
| Français | Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguide.brp.com . |
| Nederlands | Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguide.brp.com . |
| Norsk | Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguide.brp.com . |
| Português | Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguide.brp.com . |
| Suomi | Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguide.brp.com . |
| Svenska | Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguide.brp.com . |

Nous vous remercions d'avoir acheté un tout nouveau quad Can-Am™. Vous profiterez de la garantie BRP et de tout un réseau de concessionnaires Can-Am agréés disposés à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre véhicule vous satisfaisait pleinement.

S'instruire avant de partir

Pour savoir comment réduire les risques de blessure ou de décès pour vous ou des passants, lisez le Guide du conducteur avant de conduire le véhicule.

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le quad et visionnez attentivement le *DVD DE SÉCURITÉ*.

On l'utilise principalement à des fins récréatives, mais on peut également l'utiliser à des fins utilitaires.

Ne pas tenir compte des avertissements contenus dans ce guide peut mener à des BLESSURES GRAVES et même au DÉCÈS.

Âge minimal recommandé

Ce véhicule entre dans la catégorie S. Respectez toujours l'âge prescrit:

- Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- Ce véhicule est conçu pour un usage récréatif par des conducteurs d'expérience seulement.

⚠ AVERTISSEMENT

Il s'agit d'un quad offrant un niveau de performance élevé. Par conséquent, les conducteurs inexpérimentés pourraient être surpris du comportement particulier de ce quad dans diverses conditions de conduite.

Cours de formation

N'utilisez jamais ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. **Suivez un cours de formation.** Tous les utilisateurs devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu.

Pour de plus amples renseignements sur la sécurité en quad, contactez un concessionnaire Can-Am agréé pour savoir où se tiennent les cours les plus près de chez vous.

Messages sur la sécurité

Les types de messages de sécurité, leur apparence et la façon dont ils sont utilisés dans ce guide sont expliqués de la façon suivante:

Le symbole d'alerte de sécurité ⚠ avertit d'une situation comportant des risques possibles de blessure.

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

⚠ ATTENTION Avertit d'une situation comportant des risques de blessures mineures ou moyennes si on ne l'évite pas.

AVIS Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement des composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce guide a été rédigé pour que le propriétaire, ou le conducteur, d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sûres. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Notez également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a préséance.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule afin de pouvoir vous y référer pour l'entretien, le diagnostic ou la formation d'autres personnes.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site www.operatorsguide.brp.com.

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur et le *DVD DE SÉCURITÉ* doivent se trouver dans le véhicule au moment de sa vente.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

 **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----------|
| AVANT-PROPOS | 1 |
| S'instruire avant de partir | 1 |
| Messages sur la sécurité | 2 |
| À propos de ce Guide du conducteur | 2 |

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

| | |
|---|-----------|
| PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES | 10 |
| Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone | 10 |
| Éviter les feux d'essence et les autres dangers | 10 |
| Éviter de se brûler avec des pièces chaudes | 10 |
| Accessoires et modifications | 11 |
| MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ | 12 |
| Communauté européenne | 14 |
| AVERTISSEMENTS RELATIFS À L'UTILISATION | 15 |
| ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE | 40 |
| Étiquette mobile | 40 |
| Étiquettes de sécurité sur le véhicule | 40 |
| Étiquettes de conformité | 43 |
| Étiquettes d'informations techniques | 43 |
| INSPECTION DE PRÉUTILISATION | 44 |
| Liste de vérification de préutilisation | 45 |
| CONDUITE DU VÉHICULE | 47 |
| Vêtements de conduite | 48 |
| Conduite récréative | 49 |
| Environnement | 50 |
| Limites de conception | 50 |
| Utilisation hors route | 51 |
| Techniques de conduite | 51 |
| TRANSPORT DE CHARGES ET TRAVAIL | 60 |
| Travailler avec ce véhicule | 60 |
| Transport de charges | 60 |

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

| | |
|----------------------------------|-----------|
| COMMANDES | 64 |
| 1) Manette d'accélérateur | 64 |
| 2) Manette de frein gauche | 65 |
| 3) Manette de frein droite | 65 |
| 4) Loquet de frein | 65 |
| 5) Pédale de frein | 66 |
| 6) Levier sélecteur | 66 |
| 7) Interrupteur d'allumage | 67 |

| | |
|--|-----------|
| COMMANDES (suite) | |
| 8) Interrupteur multifonctionnel | 68 |
| 9) Sélecteur 2 ou 4 roues motrices | 72 |
| INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL À AFFICHAGE NUMÉRIQUE | 73 |
| Description de l'indicateur multifonctionnel | 73 |
| Modes de l'indicateur multifonctionnel | 74 |
| Défilement sur le cadran à affichage numérique | 76 |
| Réglages de l'indicateur | 76 |
| ÉQUIPEMENT | 78 |
| 1) Siège du conducteur | 79 |
| 2) Repose-pieds | 79 |
| 3) Prise 12 volts | 79 |
| 4) Espace de chargement arrière | 80 |
| 5) Trousse d'outils | 80 |
| 6) Loquet de levier sélecteur | 80 |
| CARBURANT | 81 |
| Essence recommandée | 81 |
| Méthode de remplissage du véhicule | 81 |
| PÉRIODE DE RODAGE | 83 |
| Fonctionnement pendant le rodage | 83 |
| PROCÉDURES DE BASE | 84 |
| Démarrage du moteur | 84 |
| Changement de rapport | 84 |
| Arrêt du moteur et stationnement du véhicule | 84 |
| OPÉRATIONS SPÉCIALES | 85 |
| Que faire si on suspecte la présence d'eau dans la transmission CVC | 85 |
| Que faire si on suspecte la présence d'eau dans le boîtier de filtre à air | 85 |
| Que faire en cas de retournement du véhicule | 86 |
| Que faire en cas d'immersion du véhicule dans l'eau | 86 |
| PERSONNALISER VOTRE CONDUITE | 87 |
| Réglage de la suspension | 87 |
| Réglage du système de servodirection dynamique (DPS) | 88 |
| TRANSPORT DU VÉHICULE | 90 |

ENTRETIEN

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| INSPECTION INITIALE | 92 |
| PROGRAMME D'ENTRETIEN | 94 |
| PROCÉDURES D'ENTRETIEN | 96 |
| Filtre à air | 96 |
| Huile à moteur | 99 |
| Filtre à huile | 101 |
| Radiateur | 101 |
| Liquide de refroidissement | 102 |

| | |
|--|------------|
| PROCÉDURES D'ENTRETIEN (suite) | |
| Pare-étincelles du silencieux | 104 |
| Filtre à air de la transmission CVC (800R/1000) | 105 |
| Huile de la boîte de vitesses | 106 |
| Câble d'accélérateur | 108 |
| Bougies | 110 |
| Batterie | 111 |
| Fusibles | 111 |
| Feux | 113 |
| Soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement | 114 |
| Roulements de roue | 115 |
| Roues et pneus | 116 |
| Direction | 117 |
| Suspension | 117 |
| Freins | 118 |
| SOINS DU VÉHICULE | 120 |
| Soins d'après-utilisation | 120 |
| Nettoyage et protection du véhicule | 120 |
| Produits nettoyants incompatibles | 120 |
| ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE | 122 |

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

| | |
|---|------------|
| IDENTIFICATION DU VÉHICULE | 124 |
| Numéro d'identification du véhicule | 124 |
| Numéro d'identification du moteur (NIM) | 124 |
| FICHES TECHNIQUES | 125 |

DIAGNOSTIC DES PANNES

| | |
|--|------------|
| DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC | 132 |
| MESSAGES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL | 136 |

GARANTIE

| | |
|--|------------|
| GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM^{MC} 2013 | 138 |
| GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM^{MC} 2013... | 142 |
| GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, POUR LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET POUR LA TURQUIE: QUAD CAN-AM^{MC} 2013 | 146 |

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS 154
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE 155

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et même la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut se répandre même si vous ne voyez ou ne sentez aucun gaz d'échappement. Vous pouvez vous trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et être incapable de réagir et de vous sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si vous ressentez des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone, quittez immédiatement les lieux, allez à l'air frais et demandez un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone:

- Ne jamais faire fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même si on essaie de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne jamais faire fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.

Éviter les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivre les instructions ci-dessous:

- N'utiliser qu'un bidon d'essence rouge homologué pour entreposer de l'essence.
- Ne jamais remplir le bidon d'essence alors qu'il se trouve à bord du véhicule. Une décharge d'électricité statique peut enflammer l'essence.
- Pour faire le plein, respecter strictement les instructions présentées dans la sous-section *CARBURANT*.
- Ne jamais faire démarrer ni faire fonctionner le moteur lorsque le bouchon du réservoir n'est pas adéquatement installé.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne jamais siphonner de l'essence avec la bouche.
- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consulter immédiatement un médecin.

En cas de déversement d'essence sur soi, se laver à l'eau et au savon et changer de vêtements.

Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

Certains composants deviennent chauds lorsque le moteur tourne. Éviter tout contact avec ces pièces pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

Accessoires et modifications

Ne pas effectuer de modifications non autorisées et ne pas utiliser d'équipements ou d'accessoires non homologués par BRP. Comme ces modifications n'ont pas été testées par BRP, elles peuvent augmenter le risque de blessures ou de collision, et rendre le véhicule illégal.

Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les accessoires disponibles pour votre véhicule.

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET. SON UTILISATION PEUT ÊTRE DANGEREUSE.

- Ce véhicule se manie différemment des autres véhicules, y compris les motocyclettes et les voitures. En cas de conduite imprudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir en cas de non-respect de ces instructions:

- Lire attentivement ce Guide du conducteur et toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le produit et se conformer aux modes d'utilisation. Regarder le *DVD DE SÉCURITÉ* et y faire attention avant toute utilisation du véhicule.
- Toujours respecter l'âge prescrit. Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- - Ne jamais conduire le véhicule sans porter un casque approuvé de taille adaptée et d'autres vêtements de conduite nécessaires. Se reporter à *VÊTEMENTS DE CONDUITE* dans la sous-section *CONDUITE DU VÉHICULE* pour des informations détaillées.
- Ne jamais transporter un passager sur ce véhicule. Ce véhicule est conçu pour transporter un conducteur seulement. N'effectuer aucune modification et ne pas utiliser les porte-bagages pour transporter un passager.
- Ce véhicule n'est pas prévu pour circuler sur des surfaces asphaltées; s'il fallait emprunter de telles surfaces sur une courte distance, éviter de tourner brusquement le guidon et d'actionner subitement les manettes d'accélérateur et de frein. Réduire la vitesse.
- Ne jamais conduire le véhicule en cas de fatigue, de maladie ni sous l'influence de l'alcool ou de drogues. Ces conditions augmentent le temps de réaction du conducteur et altèrent ses capacités de jugement.
- Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- Ne jamais circuler à une vitesse excessive. Toujours adapter sa vitesse au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Demeurer attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule.
- Ne jamais utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires à la maîtrise de ce véhicule sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrain.
- Toujours utiliser les méthodes de virage expliquées dans la section *TECHNIQUES DE CONDUITE* de ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à une vitesse excessive.
- Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.
- Toujours monter une pente de la façon prescrite dans la section *TECHNIQUES DE CONDUITE* de ce guide. Examiner le terrain avant de monter une pente. Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.

- Toujours descendre une pente et freiner de la façon indiquée dans la section *TECHNIQUES DE CONDUITE* de ce guide. Examiner le terrain avant de descendre une pente. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.
- Toujours procéder de la façon indiquée dans la section *TECHNIQUES DE CONDUITE* de ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables. Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite pour un terrain de niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.
- Toujours procéder de la façon indiquée plus loin dans ce guide lors d'un calage ou si le véhicule recule quand on monte une colline. Pour éviter tout calage, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante en montée. En cas de calage ou si le véhicule est entraîné vers l'arrière, utiliser la méthode spécifique de conduite décrite dans la section *TECHNIQUES DE CONDUITE* de ce Guide du conducteur.
- Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer en terrain inconnu. Ne jamais tenter de passer de gros obstacles comme des rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon indiquée dans la section *TECHNIQUES DE CONDUITE* de ce guide pour négocier des obstacles.
- Être toujours prudent quand le véhicule patine ou glisse. Apprendre à contrôler de façon sûre un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur les surfaces extrêmement glissantes, telle que la glace, circuler très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.
- Ne jamais utiliser le véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort. Le niveau d'eau ne doit jamais dépasser la hauteur des repose-pieds. L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau, de la neige ou de la boue. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes. Prévoir davantage de distance pour freiner.
- Garder toujours à l'esprit que les conditions météorologiques et du terrain, le système de freinage et l'état des pneus, la vitesse du véhicule et son comportement ainsi que la charge y compris celle tractée constituent certains des éléments qui influencent la distance de freinage. Ajuster sa conduite en fonction de ces éléments.
- Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges ajoutés. Bien répartir et fixer solidement la charge. Ralentir et observer les instructions de ce guide pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir davantage de distance pour freiner.
- Toujours inspecter et confirmer que le véhicule fonctionne de façon sûre avant toute utilisation. Se reporter à la sous-section *INSPECTION DE PRÉ-UTILISATION* de ce Guide du conducteur. Toujours observer les consignes du programme d'entretien inclus dans ce Guide du conducteur. Se référer à la section *ENTRETIEN*.
- Toujours s'assurer que la pression des pneus est adéquate. Lors du remplacement des pneus, toujours utiliser le type et la taille de pneus recommandés. Pour plus d'informations concernant les pneus, consulter la section *FICHES TECHNIQUES* de ce guide.

- Il est important de respecter les limites de vitesse pour prévenir les blessures. Manier doucement l'accélérateur pour se déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Ne jamais oublier que le véhicule est lourd ! Si le quad venait à se renverser sur le conducteur, celui-ci pourrait rester coincé par le poids du véhicule.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut absorber entièrement l'énergie d'impacts tels que les sauts et il transmettrait cette énergie à son conducteur. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur le conducteur. Ces deux exercices sont très risqués et nous recommandons de les éviter en tout temps.

Communauté européenne

Les avertissements qui suivent s'appliquent seulement aux pays européens où l'utilisation d'un quad sur la voie publique est permise.

AVERTISSEMENT

Utilisation sur la voie publique:

- Ce véhicule est conçu pour un usage HORS ROUTE seulement. On peut l'utiliser sur des surfaces asphaltées, mais à condition que ce soit sur de courtes distances, à basse vitesse et pour se déplacer d'un sentier hors route à un autre.
- Lorsqu'on conduit ce véhicule sur une voie publique, toujours éviter les excès de vitesse et ralentir considérablement avant d'effectuer un virage.
- Toujours respecter le code de la route lorsqu'on conduit le véhicule sur une route, même s'il s'agit d'une route de terre ou de gravier.
- Le fait d'ignorer cet avertissement peut causer une perte de maîtrise du véhicule, ce qui peut se traduire par des blessures graves ou un décès.

AVERTISSEMENT

Treuil avant:

- Enlever et ranger le crochet du treuil avant (si le véhicule en est équipé) avant de conduire sur des voies publiques et/ou routes.
- Le fait d'ignorer cet avertissement peut augmenter les risques de blessures pour les personnes à proximité.

AVERTISSEMENTS RELATIFS À L'UTILISATION

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Il est primordial qu'on les trouve dans le Guide du conducteur de tous les quads.

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.

AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sans respecter les instructions.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît beaucoup si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser adéquatement ce véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrains.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre un cours de formation. Nous leur suggérons ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques de conduite décrites dans ce guide.

Pour plus de renseignements sur un cours de formation, prendre contact avec un concessionnaire Can-Am agréé.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A1AQ

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation par un enfant d'un véhicule qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures ou le décès.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'impliquer dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A02Q

DANGER POSSIBLE

Ne jamais transporter de passager sur ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Importante réduction de vos capacités à équilibrer et contrôler ce véhicule.

Une telle situation pourrait causer un accident, ce qui pourrait se traduire par des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de passager. Même si le siège du conducteur est long et permet une grande liberté de mouvement, il n'est pas conçu pour le transport de passager(s).

⚠ AVERTISSEMENT



V00A2DQ

DANGER POSSIBLE

Présence d'un passager sur n'importe quelle partie du véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

La présence d'un passager pourrait:

- Compromettre la stabilité du véhicule, ce qui pourrait mener à une perte de contrôle.
- Entraîner des blessures chez le passager du fait de l'impact sur les surfaces dures.
- Causer un accident, ce qui pourrait se traduire par des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ce véhicule est conçu pour transporter un conducteur seulement. Ne jamais autoriser la présence d'un passager sur ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Conduite du véhicule sans porter un casque approuvé, des verres de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

- L'utilisation du véhicule sans le port d'un casque homologué augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans le port d'une protection oculaire peut provoquer un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. Il est également recommandé de porter:

- Une protection oculaire (lunettes ou visière)
- Une mentonnière rigide
- Des gants et des bottes
- Une chemise ou une veste à manches longues
- Un pantalon.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le jugement du conducteur peut être sérieusement compromis.

La vitesse de réaction peut être ralentie.

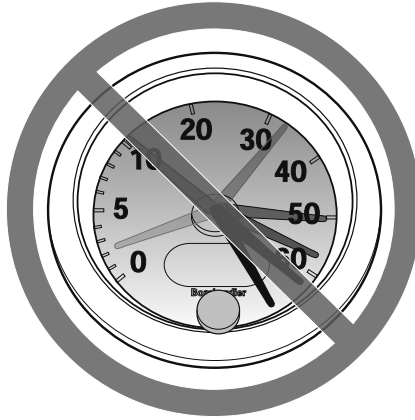
Le sens de l'équilibre et la perception du conducteur peuvent être compromis.

Un accident et même le décès pourraient survenir.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Le conducteur ne doit jamais utiliser ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

Conduite du véhicule à une vitesse excessive.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours se déplacer à une vitesse adaptée au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident, dont un capotage.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manœuvres visant à épater les gens.

⚠ AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours inspecter le véhicule avant toute utilisation pour vérifier s'il est en bon état de marche.

Toujours observer les consignes du programme d'entretien inclus dans ce Guide du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Conduite sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Passer à travers la glace peut provoquer de graves blessures ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Retrait des mains du guidon ou des pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

En enlevant même une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le véhicule ou perdre l'équilibre et chuter du véhicule. Si on retire un pied du repose-pied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Le conducteur doit toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Conduite imprudente du véhicule en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du véhicule ou celui-ci pourrait capoter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et être particulièrement prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance en conduisant le véhicule lorsque les conditions du terrain varient.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte d'adhérence ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, y compris un capotage.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du véhicule sur ce type de terrain.

Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrain.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du véhicule pouvant provoquer une collision ou un capotage.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser les méthodes de virage expliquées dans ce Guide du conducteur. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à une vitesse excessive.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce Guide du conducteur.

Bien observer le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférez votre poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse. Un obstacle, un escarpement prononcé, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours descendre les pentes de la façon prescrite dans ce Guide du conducteur.

REMARQUE: Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours examiner le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter un virage sur une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lorsqu'on fait un virage dans une pente.

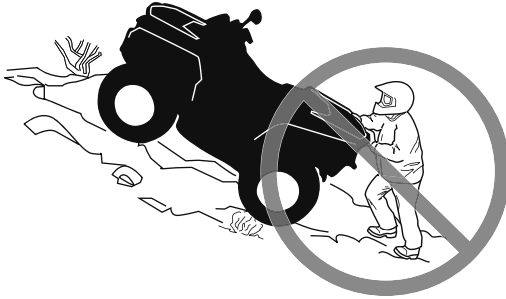
Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline:

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables.

Le conducteur doit transférer son poids vers le haut de la colline.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Calage, recul ou débarquement inadéquat quand on monte une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente.

Si le véhicule cesse d'avancer:

Maintenir son poids vers l'amont. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Freiner de manière progressive.

Verrouiller le loquet de frein après l'immobilisation.

Descendre du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Si le véhicule commence à reculer:

Maintenir son poids vers l'amont. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Freiner de manière progressive.

Une fois totalement immobilisé, actionner les freins et verrouiller le loquet frein.

Descendre du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Retourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de s'aventurer en terrain inconnu, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de passer de gros obstacles, tels que des rochers ou des troncs d'arbres.

Lorsqu'on négocie des obstacles, toujours procéder de la façon décrite dans ce guide.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Dérapiage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut perdre le contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Apprendre à contrôler de façon sûre un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation inadéquate de la marche arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On pourrait frapper un obstacle ou une personne derrière le véhicule, ce qui pourrait causer de graves blessures.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de passer en marche arrière, vérifier si la voie est libre derrière le véhicule. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule, ou pression insuffisante ou inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est insuffisante ou inégale peut entraîner une perte de contrôle, une crevaison, un glissement du pneu sur sa jante et accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

Remplacer toute roue ou tout pneu endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doivent se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, prendre contact avec un concessionnaire Can-Am agréé.

Ne JAMAIS installer de siège pour passager ni utiliser les porte-bagages pour transporter un passager.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse en transportant une charge ou en tirant une remorque. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Procéder de la façon décrite dans ce guide lorsqu'il s'agit de transporter une charge ou de tirer une remorque.

⚠ AVERTISSEMENT



V03M01Q

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

Étiquette mobile

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

S
MODÈLE SPORT

CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU POUR UN USAGE RÉCRÉATIF PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ.

CONDUCTEUR SEULEMENT PAS DE PASSAGERS

NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ MOINS DE 16 ANS.

CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT HAUTE PERFORMANCE CONÇU POUR UNE UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES COMPÉTENCES AVANÇÉES.

DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION DES VTT.

704903321

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.



Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.



NE JAMAIS transporter de passager.



NE CONDUISEZ JAMAIS après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.

NE JAMAIS conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS:

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- être prudent sur les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.

REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.


DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE:

1000 4 TEMPS

EPA CERTIFIÉ

TEN (TAUX D'ÉMISSION NORMALISÉ) = 6.3
SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10,
0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.

*NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.

704902349 

704902349_fr

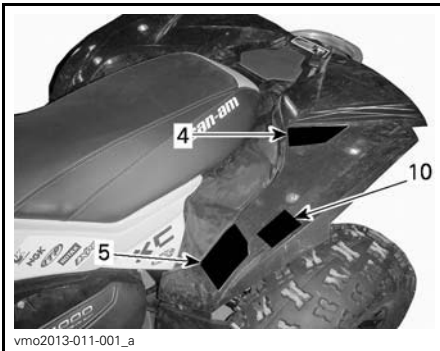
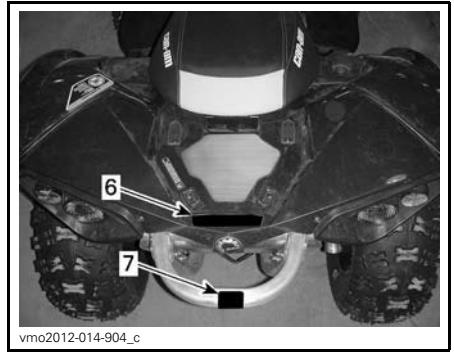
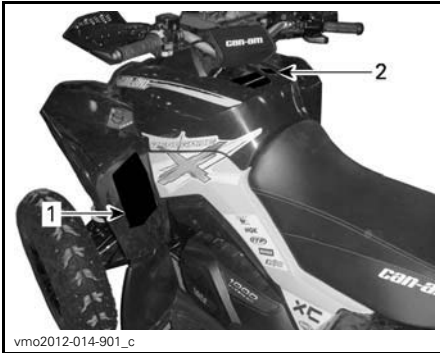
TYPICAL - MOTEUR 1000

Étiquettes de sécurité sur le véhicule

Lire et comprendre les étiquettes de sécurité sur le véhicule.

Les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule font partie intégrante de ce dernier. Si elles se détachent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

REMARQUE: Les illustrations utilisées dans le présent guide ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.



AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.

TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS

NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS

NE CONDUISEZ JAMAIS APRÈS AVOIR CONSOMMÉ DES DROGUES OU DE L'ALCOOL

NE JAMAIS conduire :

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmente le risque de perte de contrôle.

TOUTOURS

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR
SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

704902820

704902820

ÉTIQUETTE 1

AVIS

- Le VTT DOIT être arrêté avant d'utiliser le levier de transmission.
- Le frein de pied doit être appliqué pour déplacer le levier de transmission de la position Stationnement (P) et Neutre (N).

704902816

704902816

ÉTIQUETTE 2



ÉTIQUETTE 3



ÉTIQUETTE 4



ÉTIQUETTE 5 (SE REPORTER AUX FICHES TECHNIQUES POUR CONNAÎTRE LES VALEURS)



ÉTIQUETTE 6



ÉTIQUETTE 7



ÉTIQUETTE 8



vmo2010-010-100_a

ÉTIQUETTE 9

⚠ AVERTISSEMENT

Cet avertissement s'applique seulement dans les pays européens où l'usage sur voie publique est permise.

Usage sur voie publique
Ce quadricycle est construit pour usage «hors route» seulement. Il peut être utilisé pour de courtes distances sur surface pavée à vitesse réduite, dans le but de se déplacer d'un sentier hors route à un autre.

En conduisant ce quadricycle sur voie publique, toujours éviter les excès de vitesse et réduire substantiellement votre vitesse avant un virage.

Ignorer cet avertissement peut causer une perte de contrôle du véhicule, pouvant résulter en blessures graves ou la mort.

Treuil avant

Le crochet du treuil avant du quadricycle, s'il en est équipé, doit être enlevé et rangé lorsque le véhicule est utilisé sur des voies publiques et/ou routes.

Ignorer cet avertissement peut augmenter le risque de blessures aux personnes environnantes.

704902822

ÉTIQUETTE 10

Étiquettes de conformité

Ces étiquettes indiquent que le véhicule satisfait les normes.

Bombardier Recreational Products Inc.
Bombardier Produits Récréatifs inc.

VIN : _____

_____ dB (A) - _____ min -1

704902767

EMPLACEMENT: SOUS LE SIÈGE, SUR LE TUBE SUPÉRIEUR DU CHÂSSIS

| | | |
|---------------------------------|--|------------------------------------|
| | <p>EMISSION CONTROL INFORMATION THIS VEHICLE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND MEETS TO [XXXX] U.S. EPA AND CALIFORNIA REGULATIONS FOR ATV SI ENGINES.</p> | 121 |
| ENGINE FAMILY | XXX XXXXXX XX | FAMILLE DE MOTEUR |
| PERMEATION FAMILY | XXX XXXXXX XX | FAMILLE DE PERMEATION |
| CERTIFICATION STANDARD (FEL) | XXX X XXXX XX | LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE |
| ENGINE DISPLACEMENT | XXX XX XXX | CYLINDRÉE |
| EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM | XX | SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS |

RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION
CE VÉHICULE EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES [XXXX] DE L'ÉPA ET RÉGLEMENTATIONS CALIFORNIENNES POUR LES VTT À MOTEUR SI.

SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS
VOIR GUIDE DU CONDUCTEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS D'ENTRETIEN
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.
704 902 876

704902876

EMPLACEMENT: SOUS LE SIÈGE, SUR LE TUBE SUPÉRIEUR DU CHÂSSIS

Étiquettes d'informations techniques

AIR FILTER MAINTENANCE
MAINTENANCE MUST BE PERFORMED AS SPECIFIED IN THE OPERATOR'S GUIDE. AIR FILTER MAINTENANCE SHOULD INCREASE IN FREQUENCY IN MORE SEVERE (DUSTY) CONDITIONS.

ENTRETIEN DU FILTRE À AIR
L'ENTRETIEN DOIT ÊTRE EFFECTUÉ TEL QUE SPÉCIFIÉ DANS LE GUIDE DU CONDUCTEUR. ENTRETIEN LE FILTRE À AIR PLUS SOUVENT DANS DES CONDITIONS PLUS EXTRÊMES (MILIEUX POUSSIÈREUX).

707800373

EMPLACEMENT: SOUS LE SIÈGE, SUR LE TUBE SUPÉRIEUR DU CHÂSSIS

INSPECTION DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

Effectuer une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter toute éventuelle anomalie pouvant survenir pendant son fonctionnement. L'inspection de préutilisation peut aider à surveiller l'usure et les dommages avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours effectuer toutes les étapes de la liste de vérification de préutilisation qui suit.

Corriger tout problème décelé avant d'utiliser le véhicule. S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé au besoin.

Liste de vérification de préutilisation

Avant de démarrer le moteur (clé sur «OFF»)

| ÉLÉMENTS À VÉRIFIER | INSPECTION À EFFECTUER | ✓ |
|----------------------------------|---|---|
| Liquides | Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement. | |
| Fuites | Rechercher toute fuite éventuelle sous le véhicule. | |
| Manette d'accélérateur | Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche. | |
| Loquet de frein | Serrer le loquet de frein et vérifier s'il fonctionne bien. | |
| Pneus | Vérifier la pression et l'état des pneus. | |
| Roues | Vérifier si les roues sont endommagées. | |
| Radiateur | Vérifier si le radiateur est propre. | |
| Soufflets d'arbre d'entraînement | Vérifier les soufflets et les protecteurs d'arbre d'entraînement. | |
| Siège | S'assurer que le siège du conducteur est en place et qu'il est bien attaché. | |
| Chargement | Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est bien fixée aux porte-bagages. | |
| | Si on tire une remorque ou tout autre équipement: <ul style="list-style-type: none"> – Vérifier l'état de l'attelage et de la rotule de remorquage. – Respecter la charge admissible sur le timon et la capacité de remorquage. – S'assurer que la remorque est bien fixée à l'attelage. | |
| Châssis et suspension | Vérifier sous le véhicule s'il y a des débris sur le châssis ou la suspension et bien les nettoyer. | |

Avant de démarrer le moteur (clé sur «ON»)

| ÉLÉMENTS À VÉRIFIER | INSPECTION À EFFECTUER | ✓ |
|-----------------------------|--|---|
| Indicateur multifonctionnel | Vérifier le fonctionnement des voyants de l'indicateur multifonctionnel (tout de suite après avoir mis la clé sur «ON»). | |
| | Vérifier s'il y a des messages sur l'indicateur multifonctionnel. | |
| Feux | Vérifier le fonctionnement et la propreté des phares et du feu arrière. | |
| | Vérifier le fonctionnement des feux de croisement et de route. | |
| | Vérifier le fonctionnement du feu d'arrêt. | |
| | Vérifier le fonctionnement des clignotants et s'ils sont propres. | |
| | Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur des feux de détresse. | |
| Klaxon | Vérifier le fonctionnement du klaxon. | |

Après avoir démarré le moteur

| ÉLÉMENTS À VÉRIFIER | INSPECTION À EFFECTUER | ✓ |
|--|--|---|
| Direction | Vérifier si le guidon fonctionne librement en le tournant complètement d'un côté puis de l'autre. | |
| Levier sélecteur | Vérifier le fonctionnement du levier sélecteur («P», «R», «N», «H» et «L»). | |
| Sélecteur 2 ou 4 roues motrices | Vérifier le fonctionnement du sélecteur 2 ou 4 roues motrices. | |
| Freins | Avancer lentement sur quelques mètres puis actionner le levier et la pédale de frein individuellement. Les freins doivent s'actionner à fond. Le levier et la pédale doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche. | |
| Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur | Vérifier que l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur fonctionne correctement. | |
| Interrupteur d'allumage | Vérifier que l'interrupteur d'allumage fonctionne correctement en démarant et en arrêtant le moteur. | |

CONDUITE DU VÉHICULE

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite de ce véhicule, il est IMPÉRATIF de suivre et de connaître certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres paraîtront logiques ou évidents.

Prendre le temps d'étudier ce guide, les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule et le *DVD DE SÉCURITÉ* accompagnant le véhicule. On y trouve une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou d'expérience, il est essentiel pour votre sécurité que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Nous recommandons de respecter l'âge indiqué sur l'étiquette de sécurité apposée sur le véhicule. Même si la personne a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'elle ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour utiliser ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'impliquer dans un accident grave.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions pouvant entraîner des blessures, voire le décès.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différente.

Il est important de bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de s'aventurer hors route. S'exercer dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger afin de bien se familiariser avec les commandes. Conduire lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être favorables.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à l'autre. Elles varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre.

On ne conduit pas de la même façon sur les surfaces sablonneuses qu'on conduit sur les surfaces enneigées, dans des forêts et dans des marécages. Chaque surface exige un niveau supérieur de vigilance et d'habileté. Faire preuve de jugement. Procéder avec soin. Éviter les risques inutiles pouvant générer une situation de détresse ou causer des blessures.

Ne jamais présumer que ce véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des sols plus ou moins durs peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, nous vous recommandons de ralentir et de toujours observer le terrain devant vous. Si le véhicule tend à se renverser ou à basculer, il est conseillé de descendre immédiatement DU CÔTÉ OPPOSÉ au renversement !

Si l'utilisation des quads sur la voie publique est permise dans votre région, circulez sur des surfaces asphaltées sur de courtes distances seulement, et uniquement pour vous déplacer d'un sentier hors route à un autre. Conduisez toujours le véhicule à basse vitesse (ne dépassez jamais 65 km/h) et ralentissez avant d'effectuer un virage. Ce véhicule n'est pas muni d'un différentiel arrière

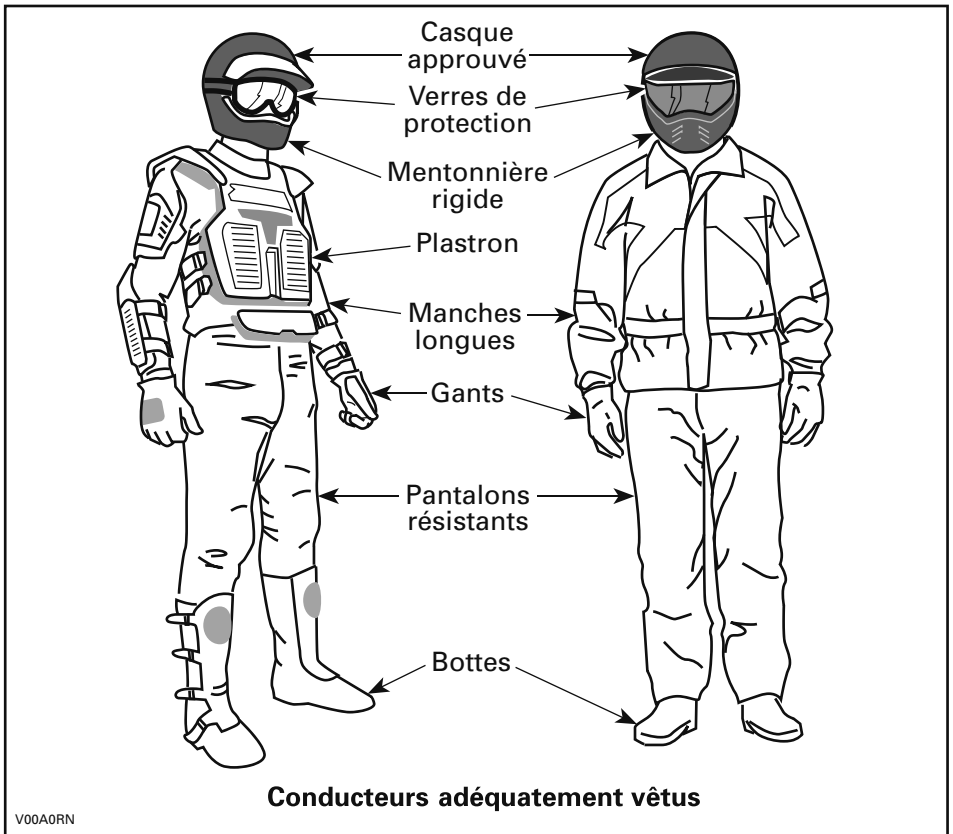
(les roues arrière tournent toujours à la même vitesse). Pour ces raisons, l'asphalte pourrait gravement compromettre la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule.

Respectez toujours le code de la route lorsque vous conduisez le véhicule sur une voie publique ou une route. Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son quad, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs. Les trottoirs sont destinés aux piétons.

Pour les utilisateurs de la Communauté européenne, il est obligatoire de retirer le crochet du treuil (selon l'équipement) pour circuler sur une route. Si on ne le fait pas, un accident pourrait se produire, ce qui pourrait se traduire par des blessures ou même un décès.

Vêtements de conduite

Les conditions météorologiques doivent déterminer la façon de s'habiller. S'habiller en fonction de la température la plus froide prévue. Des sous-vêtements thermiques en contact direct avec la peau constituent un bon isolant. Il est important que le conducteur porte toujours des vêtements de conduite protecteurs et un équipement approprié, dont un casque homologué, des lunettes de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Ce type de vêtement protégera le conducteur de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Éviter de porter des vêtements lâches, comme un foulard qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il peut aussi être nécessaire de porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les lunettes antibuée ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Porter des lunettes de soleil le jour seulement.



Conduite récréative

Respecter les droits et les limites des autres. Éviter les endroits désignés pour les autres utilisateurs de sites hors route tels que les sentiers destinés à la moto-neige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne jamais partir du principe qu'il n'y a personne sur le sentier. Garder toujours la droite et éviter de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Se préparer à s'arrêter pour se ranger sur le côté quand un autre utilisateur arrive en sens contraire.

Adhérer à un club local de quad pour obtenir une carte des sentiers et des conseils ainsi que des renseignements sur les endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressantes.

Se tenir toujours à une distance sûre des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer la distance de sécurité appropriée. Ce véhicule, tout comme les autres véhicules, ne peut s'arrêter net. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Avant d'utiliser le véhicule, informer ses proches de l'itinéraire envisagé et du moment prévu pour le retour.

Selon la durée de la randonnée, emporter des outils supplémentaires, de l'eau, de la nourriture et du matériel d'urgence. Se renseigner sur les endroits où il sera possible de s'approvisionner en carburant et en huile. Se préparer à faire face à tout imprévu.

| | |
|----------------------|--|
| Ampoules de rechange | En-cas |
| Carte du parcours | Lampe de poche |
| Chatterton | Lunettes de protection avec lentilles colorées |
| Clé ajustable | Téléphone mobile |
| Corde | Trousse de premiers soins |
| Couteau | Trousse d'outils fournie |

Environnement

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Éviter les endroits classiquement vulnérables. Ne pas conduire sur la végétation forestière ni les arbustes; ne pas couper les arbres; ne pas détruire les clôtures et éviter de faire tourner les roues à vide, car cela détruit le terrain. Avoir «le pied léger».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule motorisé. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observer la règle selon laquelle «ce que j'apporte, je le rapporte». Éviter de jeter des ordures. N'allumer aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission et, si c'est le cas, à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que l'on peut provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à soi-même ou aux autres.

Respecter les terres agricoles. Toujours obtenir toujours la permission du propriétaire avant de s'aventurer en terrain privé. Respecter les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermer toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, éviter de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifier en aucun cas le système d'échappement ni le moteur et n'enlever aucun de leurs composants.

Limites de conception

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sûre en observant rigoureusement le terrain devant lui. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Techniques de conduite

Ce guide ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Il est conseillé d'améliorer ses connaissances et de parfaire son habileté en suivant un cours de formation reconnu.

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

Respecter la signalisation du sentier. Elle est là pour aider tous ses usagers.

Deux choses sont importantes lorsqu'on roule sur des collines ou des pentes: être prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles, et ajuster constamment la position de son corps.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne pas conduire à une vitesse qui réduit sa visibilité et sa capacité à choisir les passages sûrs.

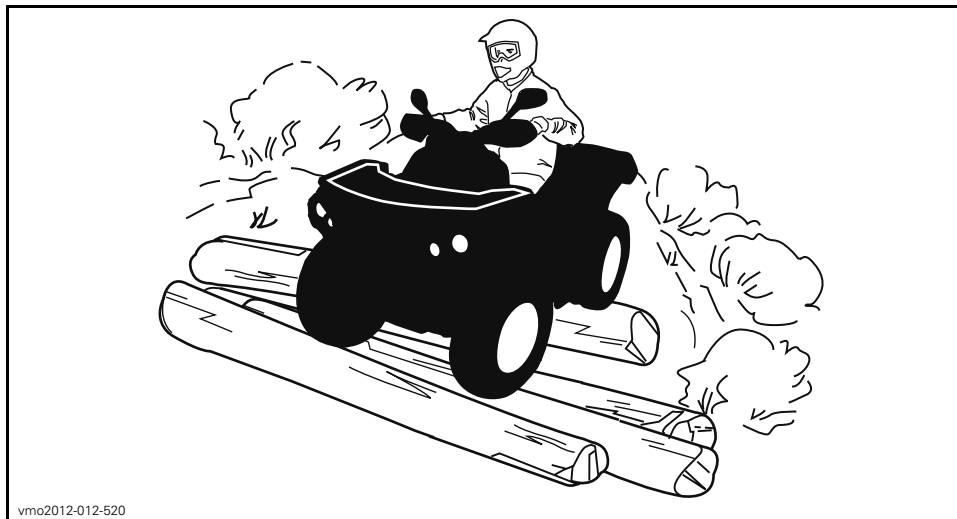
Observer constamment le terrain devant soi pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer ou renverser le véhicule.

Éviter d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Quand le véhicule est immobilisé ou garé, toujours placer le levier sélecteur sur la position de STATIONNEMENT et actionner le loquet de frein. Cette précaution est particulièrement importante en cas de stationnement en pente. En pente raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquer les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

Position du corps

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous recommandons fortement au conducteur de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Il en va de même pour les pieds sur les repose-pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, garder ceux-ci sur les repose-pieds à tout moment. Éviter d'orienter le bout des pieds vers l'extérieur ou d'étendre les pieds pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient être heurtés ou bloqués par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.



Malgré la présence d'une suspension sur le véhicule, un terrain ondulé ou rugueux rendra l'assise inconfortable et peut même causer des maux de dos. L'adoption d'une position accroupie ou semi-accroupie est souvent nécessaire. Ralentir et laisser ses jambes fléchies absorber les chocs.

Circulation sur des routes

Si l'utilisation des quads sur la voie publique est permise dans votre région, circulez sur des surfaces asphaltées sur de courtes distances seulement, et uniquement pour vous déplacer d'un sentier hors route à un autre. Conduisez toujours le véhicule à basse vitesse (ne dépassez jamais 65 km/h) et ralentissez avant d'effectuer un virage. Ce véhicule n'est pas muni d'un différentiel arrière (les roues arrière tournent toujours à la même vitesse). Pour ces raisons, l'asphalte pourrait gravement compromettre la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule.

Respectez toujours le code de la route lorsque vous conduisez le véhicule sur une voie publique ou une route. Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son quad, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs. Les trottoirs sont destinés aux piétons.

Virages

Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Garder les mains sur le guidon et les pieds sur les repose-pieds.

Maintenir une vitesse constante ou accélérer légèrement dans le virage.

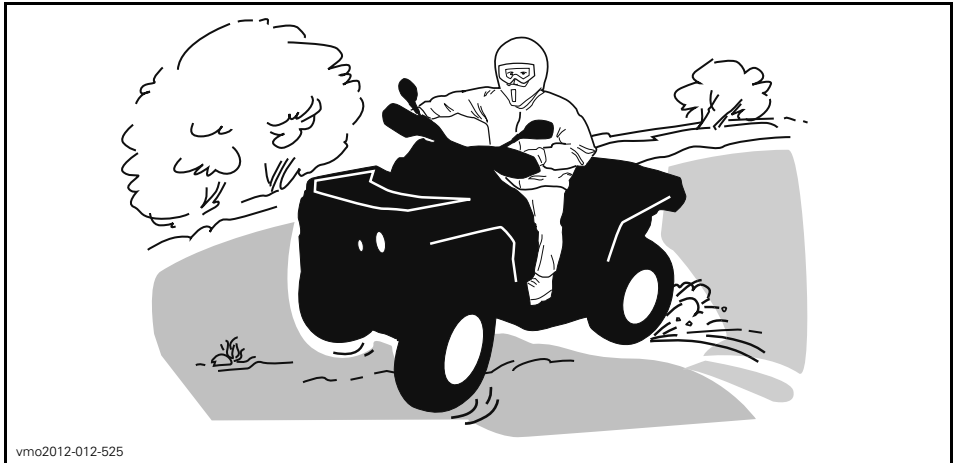
Pour réduire le risque de capotage:

- La prudence est de mise dans les virages.
 - Ne pas tourner le guidon trop loin ou trop vite en fonction de la vitesse et du terrain. Ajuster l'effort exercé sur le guidon en conséquence.
 - Ralentir avant d'entrer dans un virage. Éviter de freiner brusquement dans un virage.
 - Éviter d'accélérer soudainement et vivement, même lorsque le véhicule est arrêté ou circule à basse vitesse.
- Ne jamais faire de dérapages, de glissements inadéquats, de têtes à queue ou d'autres types de cascades. Si le véhicule dérape ou glisse, tourner le volant en direction du glissement ou du dérapage. Ne jamais freiner brutalement ou bloquer les roues.
- Éviter les surfaces asphaltées. Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes et il a plus de chance de se renverser. Si on doit conduire sur une surface asphaltée, tourner graduellement, rouler lentement et éviter les accélérations ou les freinages abruptes.

Éviter de tourner brusquement le guidon et d'actionner subitement l'accélérateur et le frein dans les virages.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas tourner à une vitesse excessive.



Si le véhicule se met à glisser, tourner le guidon dans le même sens que la direction du glissement jusqu'à reprendre le contrôle du véhicule. Ne jamais serrer les freins à fond ou bloquer les roues.

Freinage

Garder les mains sur le guidon et les pieds sur les repose-pieds pendant le freinage.

S'exercer à freiner pour se familiariser avec les freins.

- Freiner d'abord à basse vitesse, puis à une vitesse plus élevée.
- S'exercer à freiner en ligne droite à différentes vitesses et intensités.
- S'exercer à freiner en cas d'urgence; le freinage est optimal en ligne droite, avec vigueur, sans faire bloquer les roues.

Se rappeler que la distance de freinage dépend de la vitesse du véhicule, de la charge et du type de surface. De plus, l'état des pneus et des freins influence grandement la distance de freinage.

REMARQUE: Lorsqu'on freine alors que le véhicule se dirige en marche avant, le poids du véhicule se transfère aux roues avant. Pour un meilleur freinage, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant. Ceci influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsqu'on freine vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lorsqu'on freine.

Marche arrière

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Reculer lentement et éviter les virages serrés.

Il est recommandé de s'asseoir sur le quad lorsqu'on recule. Éviter de se tenir debout. Le poids du conducteur pourrait basculer vers l'avant contre la manette d'accélérateur, entraînant une accélération imprévue.

Obstacles

Franchir les obstacles rencontrés sur le chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Éviter ces obstacles dans la mesure du possible. Se rappeler que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Se tenir sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajuster la vitesse sans perdre votre élan et éviter d'accélérer brusquement. Tenir le guidon fermement. Transférer le poids de son corps vers l'arrière et franchir l'obstacle. S'assurer que les roues avant demeurent au sol. Tenir compte en franchissant l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

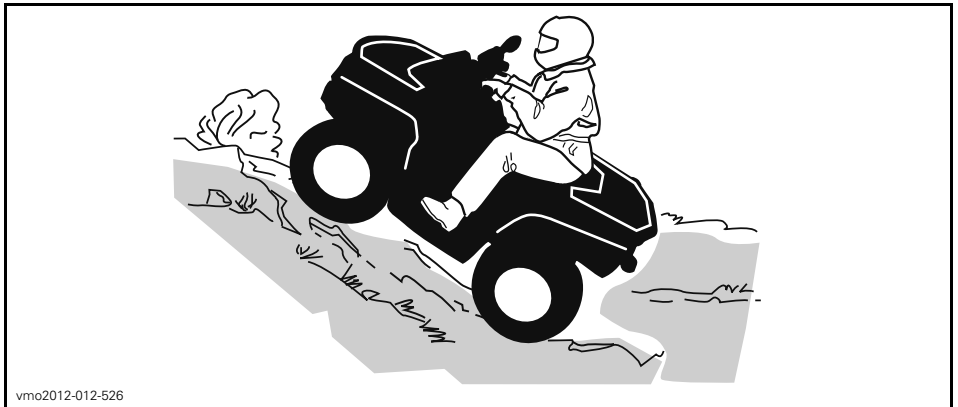
Montée

Grâce à sa conception, ce véhicule est un excellent grimpeur, à un point tel qu'il pourrait basculer avant même de perdre sa traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le véhicule peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus qu'on ne le désire. Dans ce cas, modifier sa trajectoire. Tenir compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline. Se reporter à la section *DÉPLACEMENT À FLANC DE COLLINE*.

Il est également sage de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Pour éviter tout calage, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante en montée. S'il est nécessaire d'augmenter la puissance pour maintenir une vitesse constante, procéder de manière progressive sans exercer aucun effort brusque sur la manette d'accélérateur. Transférer le poids de son corps vers l'avant, vers le sommet de la colline. Garder les pieds sur les repose-pieds. Maintenir une vitesse aussi constante que possible. Ne pas accélérer brusquement ou ne pas rouler trop vite, puisque l'avant du véhicule pourrait se soulever et retomber vers l'arrière, sur son conducteur. Si la pente est telle qu'il est impossible de grimper ou que le véhicule se met à reculer, freiner avec la manette de frein gauche en prenant soin de ne pas causer de glissement. Verrouiller le loquet de frein, descendre du quad, puis déverrouiller le loquet de frein tout en maintenant les freins appliqués. Puis recourir à la technique du virage en «U» ou en «K» (se tenir à côté du véhicule et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendre ensuite la colline de face). Marcher ou descendre toujours en amont de la montagne et rester à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne jamais tenter de retenir un véhicule qui se renverse. Rester à l'écart. Éviter de traverser le sommet de la colline à haute vitesse. Des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.

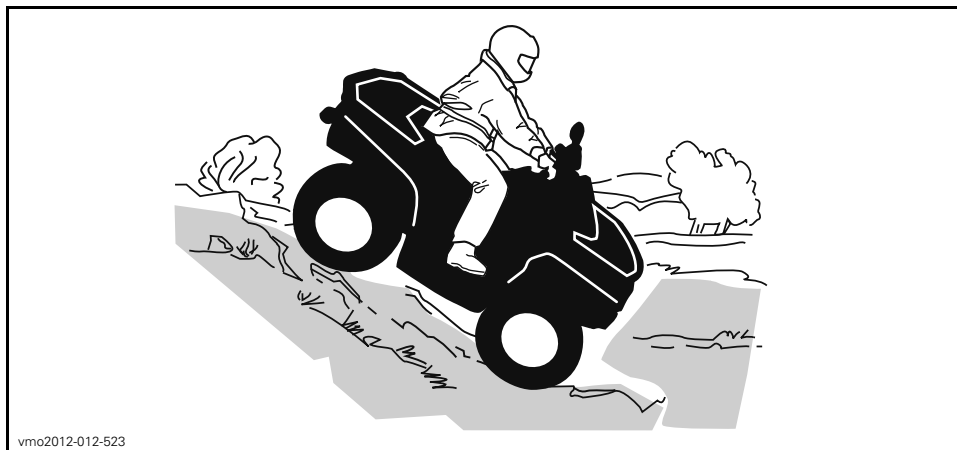


Descente

Les quads peuvent habituellement monter des pentes plus escarpées que celles qu'ils peuvent descendre. Par conséquent, avant de monter une pente, s'assurer qu'il est possible de la descendre en toute sécurité.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait dérapé. Maintenir une vitesse constante et/ou accélérer légèrement pour reprendre le contrôle.

Maintenez votre poids vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne pas ralentir avec la compression du moteur et ne pas mettre le véhicule au point mort.

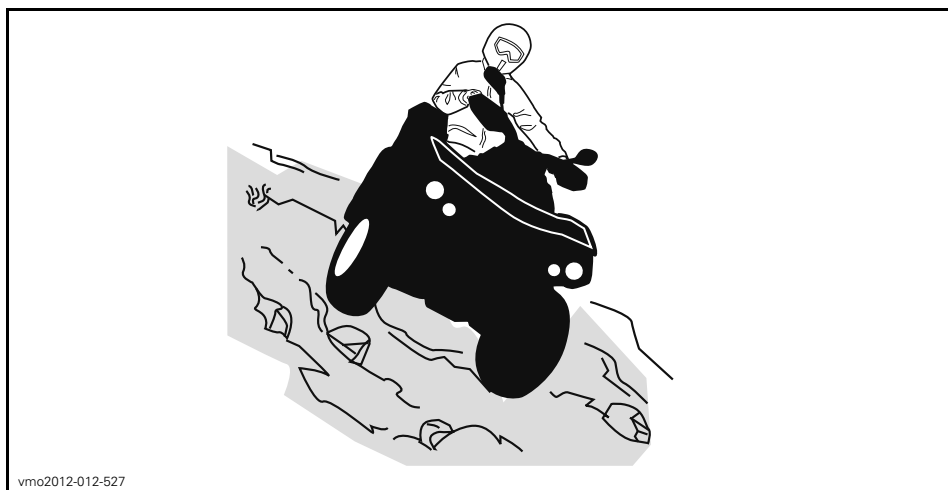


vmo2012-012-523

Déplacement à flanc de colline

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Il est d'ailleurs recommandé de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si un tel déplacement est nécessaire, il convient de **TOUJOURS** placer le poids du corps vers le haut de la colline et d'être prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne jamais tenter d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**

Éviter les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.



vmo2012-012-527

Escarpements

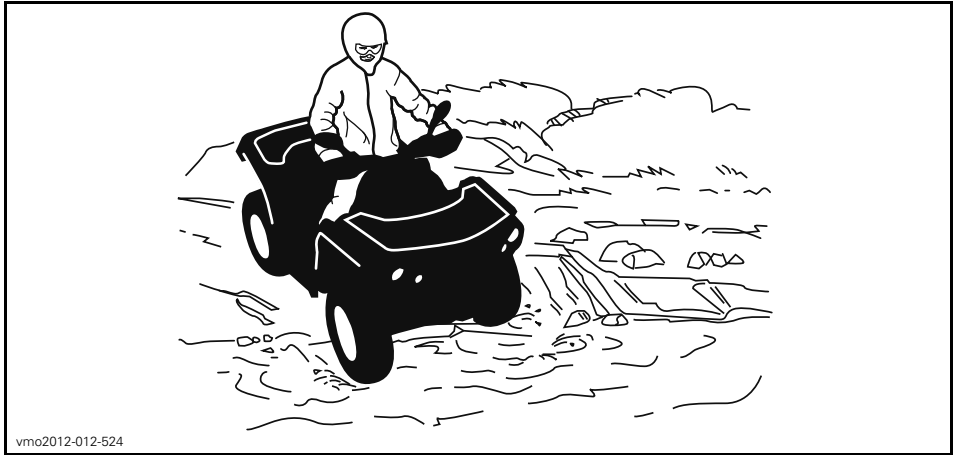
Les amortisseurs du véhicule se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez et basculera.

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter de franchir des escarpements. Faire plutôt marche arrière et emprunter une autre route.

Franchissement d'étendues d'eau

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut « flotter » et chavirer. Vérifier la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds. Dans l'eau comme sur la rive, attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. On pourrait perdre l'adhérence. Éviter d'entrer dans l'eau à haute vitesse. L'eau freinera le mouvement du véhicule et pourrait éjecter le conducteur du véhicule.



Des freins mouillés réduiront la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, de la neige ou de la boue, actionner les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Se tenir prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, être attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

Conduite sur surfaces gelées

Si le chemin emprunté passe à travers des étendues d'eau gelées, vérifier si la glace est assez épaisse pour supporter le poids du conducteur, du véhicule et de sa charge. Être particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace, car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Rouler lentement et ne pas faire d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Éviter de freiner brusquement. Cela causera probablement une autre glissade incontrôlée et un renversement. Éviter en tout temps de s'aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

Conduite sur surfaces enneigées

Lors de la vérification de préutilisation, prêter une attention particulière aux endroits où la neige et la glace peuvent s'accumuler et nuire à la visibilité du feu arrière et des réflecteurs, boucher les ouvertures d'aération, obstruer le radiateur et le ventilateur et entraver le mouvement des leviers de commandes, des interrupteurs et de la pédale de frein. Avant de démarrer le quad, vérifier si la direction, les manettes d'accélérateur et de frein, ainsi que les pédales de commandes bougent librement.

Lorsqu'on utilise un quad sur des sentiers enneigés, l'adhérence des pneus est généralement réduite et réagit différemment à vos commandes. Sur une surface à adhérence réduite, la direction n'est pas aussi vive et précise, la distance de freinage est allongée et l'accélération est moins sensible. Rouler lentement et ne pas faire d'accélération brusques car les pneus risquent de patiner et le véhicule peut dérapier en survirage. Éviter de freiner brusquement car le véhicule risquerait de glisser en ligne droite. Or, le meilleur conseil que l'on puisse donner consiste à réduire la vitesse de façon sûre afin d'anticiper certaines manœuvres pour avoir suffisamment de temps et de distance pour garder le parfait contrôle du véhicule et éviter qu'il ne fasse une embardée.

Lorsqu'on circule dans la neige poudreuse avec le quad, un nuage de neige se soulève et de la neige s'accumule ou fond sur certains composants à découvert, y compris les pièces rotatives comme les disques de frein. L'eau, la neige et la glace peuvent influencer la réponse de freinage du quad. Freiner fréquemment même lorsqu'il n'est pas nécessaire de ralentir; cela empêchera la glace ou la neige de s'accumuler et asséchera les plaquettes et les disques de frein. De plus, en procédant ainsi dans des conditions de conduite à faible risque, on vérifie le niveau d'adhérence et on est conscient de la réaction du véhicule aux commandes données. Ôter la neige et la glace sur la pédale de frein, les repose-pieds, le plancher et les manettes d'accélérateur et de frein. Enlever fréquemment la neige du siège, du guidon, des phares, des feux arrière et des réflecteurs.

La neige peut cacher des pierres, des troncs d'arbre et d'autres objets. Si la neige est fondante, elle peut réduire la maniabilité du véhicule qui peut s'enliser ou perdre toute adhérence. Regarder au loin et être vigilant afin de déceler tout signe visible de tels obstacles. Dans le doute, il faut garder ses distances. Ne pas circuler sur un plan d'eau gelé avant d'avoir vérifié si la glace peut supporter le poids du quad, de son utilisateur et de sa charge. Ne pas oublier que la glace peut être suffisamment épaisse pour supporter une motoneige mais pas un quad du même poids puisque sa surface portante est répartie sur les quatre pneus alors que, sur une motoneige, le poids est réparti sur la chenille et les skis.

Pour un confort maximal et pour éviter les engelures, porter des vêtements de protection pour quad appropriés convenant aux conditions météorologiques.

Après chaque randonnée, enlever la neige ou la glace qui a pu s'accumuler sur la carrosserie du véhicule ainsi que sur toutes ses pièces mobiles (freins, composants de la direction, rouage d'entraînement, commandes, ventilateur de radiateur, etc.). La neige mouillée gèlera pendant que le véhicule est arrêté et sera plus difficile à enlever au moment de la prochaine vérification de préutilisation.

La conduite dans la neige peut réduire la capacité de freinage. Réduire la vitesse et garder une plus grande distance de sécurité pour le freinage. Les projections de neige peuvent provoquer une accumulation de glace ou de neige sur les commandes et les composants des freins. Serrer les freins fréquemment pour éviter toute accumulation de glace ou de neige.

Conduite sur le sable

Rouler sur le sable, les dunes de sable et la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, rechercher une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour s'aventurer sur les dunes, nous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne. Cela aidera les conducteurs à se repérer au-delà de la dune de sable suivante. Être prudent quand on aperçoit un fanion de sécurité devant soi. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur le conducteur, éviter de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

Conduite sur des pierres

Conduire sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, celui-ci pourrait glisser ou se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Se rappeler qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement ou glisser risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne jamais faire cela délibérément.

TRANSPORT DE CHARGES ET TRAVAIL

Travailler avec ce véhicule

Ce véhicule peut être utilisé pour effectuer certaines tâches LÉGÈRES depuis le déneigement jusqu'au remorquage de billots ou au transport de charges. Divers accessoires sont disponibles chez les concessionnaires Can-Am autorisés. Pour éviter tout risque de blessures, respecter les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Toujours respecter la charge maximale prescrite pour le véhicule. Un véhicule surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et les endommager. Éviter tout effort physique en soulevant ou en tirant des charges lourdes ou en poussant manuellement le véhicule.

Transport de charges

Toute charge transportée sur le véhicule influence la maniabilité, la stabilité et la distance de freinage du véhicule. Il est donc important de respecter les limites de charge prescrites, en tenant compte du poids du conducteur, de la charge, des accessoires et du timon. Vérifier que la charge est bien fixée, correctement répartie et qu'elle ne nuit pas à la conduite. Être toujours conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Éviter les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles.

AVERTISSEMENT

Ne jamais surcharger, remorquer ou transporter une charge de façon inadéquate. User de prudence en réduisant sa vitesse en fonction de l'état du terrain lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir davantage de distance pour freiner. Fixer la charge le plus bas possible pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut. À défaut de suivre ces recommandations, la maniabilité du véhicule pourrait être réduite, ce qui pourrait causer un accident.

TABLEAU DE CHARGE MAXIMALE

| | | |
|-------------------------|--------|---|
| CHARGE MAXIMALE PERMISE | 141 kg | Comprend le poids du conducteur, de toute charge, de tout accessoire et du timon de remorque. |
| CHARGE ARRIÈRE | 16 kg | Comprend l'espace de chargement arrière. |

Tractage d'une remorque

AVIS Pour que le véhicule puisse tirer les remorques, une plaque d'attelage arrière approuvée par BRP doit être correctement installée sur ce dernier.

Avant de fixer une remorque, s'assurer que son attelage est compatible avec celui installé sur le véhicule en tant qu'accessoire. Vérifier que la remorque est à l'horizontale tout comme le véhicule. (Dans certains cas, il se pourrait qu'il faille munir le dispositif d'attelage du véhicule d'une rallonge spéciale.) Installer des chaînes ou des câbles de sécurité pour retenir la remorque au véhicule.

Une cargaison mal chargée peut entraîner une perte de contrôle de la remorque. Respecter la capacité maximale de tractage et la charge maximale sur le timon (voir le tableau *CAPACITÉ MAXIMALE DE TRACTAGE*). S'assurer qu'il y ait un peu de poids sur le timon.

Répartir uniformément la charge sur la remorque et la fixer solidement. Une remorque dont la charge est uniformément répartie se contrôle plus facilement.

Placer toujours le levier sélecteur sur la position «L» (rapport inférieur) pour le tractage. Outre le couple accru, ce rapport permet de compenser pour la charge supérieure sur les roues arrière.

Lorsque le véhicule est arrêté ou stationné, immobiliser le véhicule et la remorque pour les empêcher de bouger.

Faire attention en détachant une remorque chargée; cette dernière, ou sa charge, peut basculer sur soi ou toute personne à proximité.

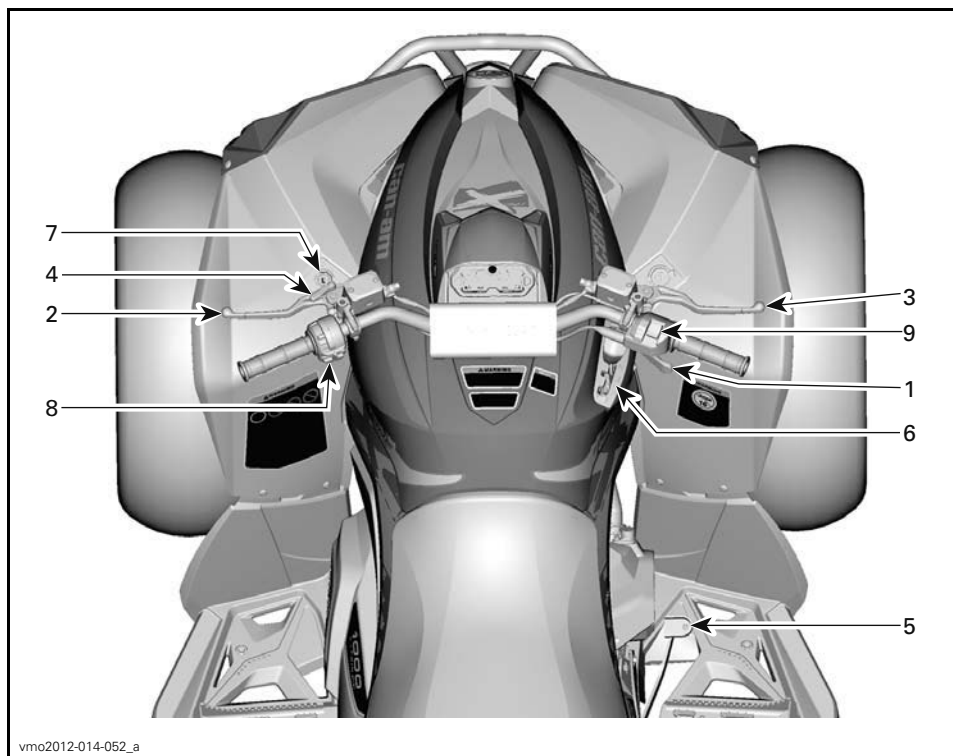
Lorsqu'on tracte une remorque, respecter la capacité maximale de tractage suivante.

| CAPACITÉ MAXIMALE DE TRACTAGE | | |
|---------------------------------------|-----------------------------------|--|
| CHARGE MAXIMALE DE LA REMORQUE | POIDS MAXIMAL SUR LE TIMON | REMARQUE |
| 135 kg | 14 kg | Comprend la remorque et la charge de la remorque. Bien charger la remorque afin que le timon soit toujours contre le support d'attelage et ne tire pas sur la rotule de remorquage. |

***Cette page est
blanche intentionnellement***

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES



1) Manette d'accélérateur

La manette d'accélérateur se trouve sur le côté droit du guidon.

Elle commande la vitesse du moteur.

Pour augmenter ou maintenir la vitesse du véhicule, appuyer sur la manette d'accélérateur avec le pouce droit.

Pour réduire la vitesse du véhicule, relâcher la manette d'accélérateur.

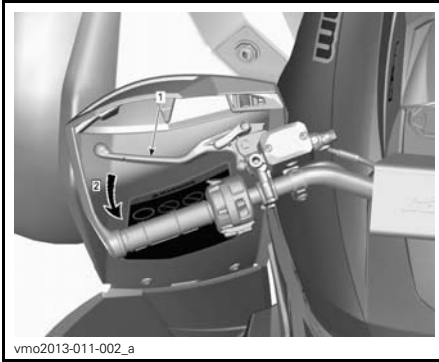


TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

2) Manette de frein gauche

La manette de frein gauche se situe sur le côté gauche du guidon.



vmo2013-011-002_a

TYPIQUE

1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

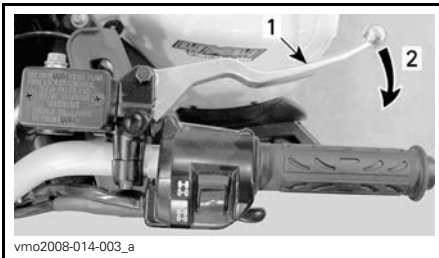
La manette de frein gauche permet de ralentir ou d'arrêter le véhicule.

Quand on presse cette manette, on actionne les freins arrière.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette.

3) Manette de frein droite

La manette de frein droite se trouve sur le côté droit du guidon.



vmo2008-014-003_a

TYPIQUE

1. Manette de frein
2. Pour actionner les freins

La manette de frein droite sert à ralentir ou à arrêter le véhicule.

Quand on presse cette manette, on actionne les freins avant.

Quand on la relâche, la manette doit retourner à sa position initiale.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette.

4) Loquet de frein

Le loquet de frein se situe sur le côté gauche du guidon.

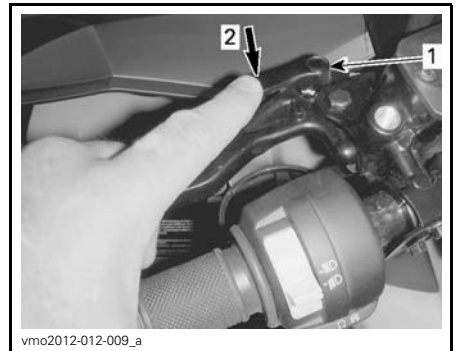
La fonction du loquet de frein est d'appliquer le frein à toutes les roues pour empêcher le véhicule de bouger lorsqu'il est garé.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important d'actionner le loquet de frein **et** de placer le levier sélecteur sur la position de stationnement (P) lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

Pour enclencher le loquet de frein:

Serrer la manette de frein et la maintenir ainsi tout en déplaçant le loquet de frein. La manette de frein reste alors enclenchée et actionne les freins.



vmo2012-012-009_a

TYPIQUE

1. Loquet de frein
2. Presser pour verrouiller le loquet de frein

REMARQUE: On peut régler le levier de verrouillage à plusieurs positions.

AVIS Veiller à ce que le véhicule soit immobilisé de manière sûre lorsque le loquet de frein est verrouillé.

Pour déverrouiller le loquet de frein: Actionner la manette de frein. Le loquet de levier doit revenir automatiquement à sa position initiale. La manette de frein doit revenir à la position de repos.

⚠ AVERTISSEMENT
Veiller à bien retirer le loquet de frein avant de conduire le véhicule. Le fait de conduire le véhicule lorsque le loquet de frein est **APPLIQUÉ** peut entraîner l'endommagement du système de freinage et la perte de la capacité de freinage et/ou un incendie.

5) Pédale de frein

La pédale de frein se situe sur le côté droit du véhicule près du moteur.



1. Pédale de frein

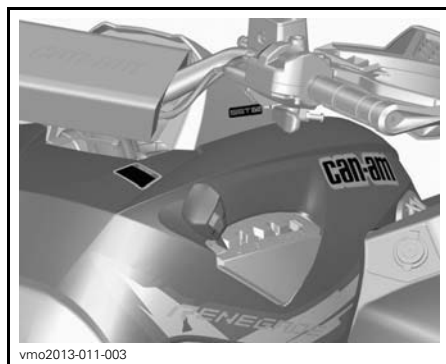
Lorsqu'on la relâche, elle doit retourner à sa position initiale.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale.

REMARQUE: Comme c'est le cas pour les autres véhicules sur roues, le poids du véhicule se transfère aux roues avant quand on freine. Pour un meilleur freinage, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant. Ceci influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsqu'on freine vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lorsqu'on freine.

6) Levier sélecteur

Le levier sélecteur se trouve sur le côté droit du véhicule près de la colonne de direction.

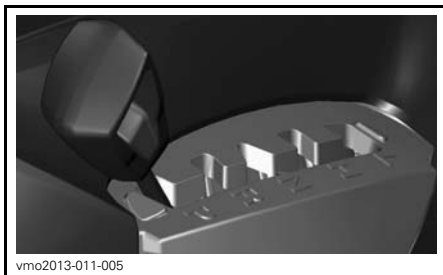


EMPLACEMENT DU LEVIER SÉLECTEUR

Le levier sélecteur permet de modifier le rapport de la boîte de vitesses.

Le levier sélecteur a 5 positions:

| POSITIONS DU LEVIER SÉLECTEUR | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| POSITION | RAPPORT |
| P | Stationnement |
| R | Marche arrière |
| N | Point mort |
| H | Rapport supérieur (marche avant) |
| L | Rapport inférieur (marche avant) |



vmo2013-011-005

POSITIONS DU LEVIER

Il est important de toujours arrêter complètement le véhicule et d'appliquer le frein avant de déplacer le levier sélecteur.

AVIS Cette boîte de vitesses n'est pas conçue pour que l'on change de rapport pendant que le véhicule est en mouvement.

P: Stationnement

La position de stationnement a pour effet de bloquer la boîte de vitesses pour ainsi aider à maintenir le véhicule immobile.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position «P» (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur n'est pas placé sur la position «P» (STATIONNEMENT).

R: Marche arrière

La position de marche arrière permet au véhicule de reculer.

REMARQUE: En marche arrière, le régime du moteur est restreint, ce qui limite la vitesse du véhicule à reculons.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on recule dans une pente, la gravité peut faire augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

Point mort

La position de point mort libère la boîte de vitesses.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position «P» (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur est placé sur la position «N» (POINT MORT).

Rapport supérieur (marche avant)

Cette position permet de choisir le rapport supérieur des rapports de la boîte de vitesses. Il s'agit de la plage des vitesses de conduite normales. Cette position permet au véhicule d'atteindre sa vitesse de pointe.

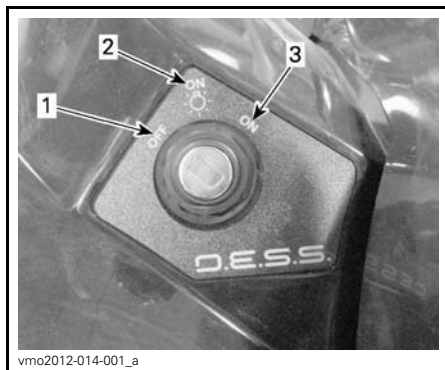
Rapport inférieur (marche avant)

Cette position permet de choisir le rapport inférieur des rapports de la boîte de vitesses. Elle permet au véhicule de se déplacer lentement en offrant un couple maximal au niveau des roues.

AVIS Utiliser le rapport inférieur afin de tirer une remorque, de transporter une charge lourde, de franchir des obstacles ou de monter ou descendre des pentes.

7) Interrupteur d'allumage

L'interrupteur d'allumage se situe sur le côté gauche du panneau central sous le guidon.



POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

1. «OFF»
2. «ON» avec feux
3. «ON» sans feux

«OFF»

Il est possible d'insérer ou de retirer la clé uniquement à cette position.

Sur la position «OFF», le système électrique du véhicule est désactivé.

Pour arrêter le moteur, tourner l'interrupteur d'allumage sur la position «OFF».

REMARQUE: Bien qu'on puisse arrêter le moteur en tournant la clé de contact sur «OFF», il est recommandé de l'arrêter en positionnant l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur sur «STOP».

REMARQUE: Lorsqu'on tourne la clé sur «OFF», le système électrique s'éteint quelques secondes plus tard.

«ON» avec feux

Lorsqu'on tourne la clé sur cette position, le système électrique du véhicule entre en fonction.

L'indicateur doit s'activer.

Les feux du véhicule s'allument.

Il est possible de démarrer le moteur.

«ON»

Cette position présente les mêmes fonctions que la position «ON» avec feux, sauf que les feux du véhicule sont éteints.

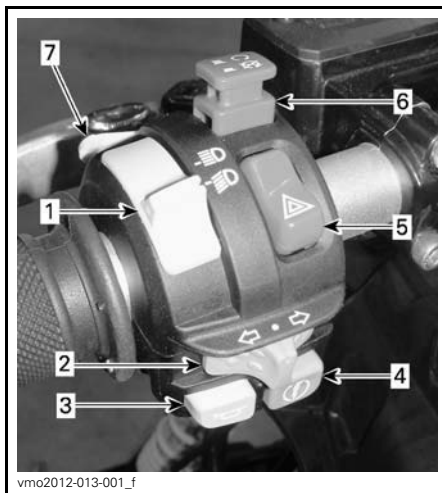
Système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.)

Les clés de contact sont dotées d'un circuit électronique qui présente un numéro de série électronique unique.

Le système D.E.S.S. lit le code de la clé et permet au moteur de démarrer s'il reconnaît la clé.

8) Interrupteur multifonctionnel

L'interrupteur multifonctionnel se situe sur le côté gauche du guidon.

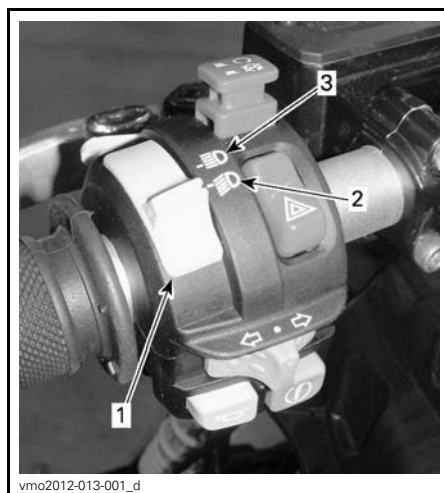


TYPIQUE - INTERRUPTEUR MULTIFONCTIONNEL

1. Interrupteur des feux de croisement ou de route
2. Commande de clignotants
3. Bouton du klaxon
4. Bouton de démarrage du moteur
5. Bouton des feux de détresse
6. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur
7. Dispositif de neutralisation

Interrupteur des feux de croisement ou de route

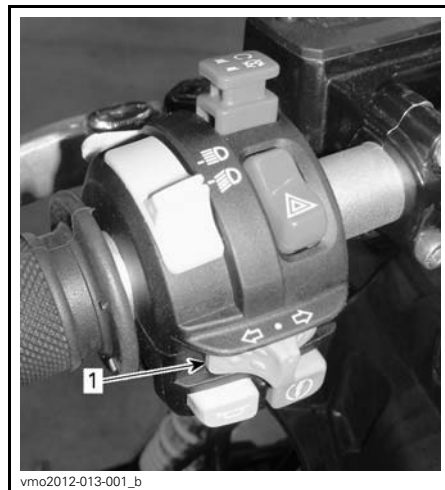
Cet interrupteur sert à sélectionner les feux de croisement ou de route.



1. Interrupteur des feux de croisement ou de route
2. Feu de croisement
3. Feu de route

Commande de clignotant

Cet interrupteur se trouve du côté gauche du guidon.



vmo2012-013-001_b

1. Commande de clignotant

Pour activer les clignotants, déplacer l'interrupteur vers la gauche ou la droite selon la direction voulue. Une fois le virage fait, remettre l'interrupteur au centre.

Bouton du klaxon

Le bouton du klaxon se trouve du côté gauche du guidon.



vmo2012-006-001_d

TYPIQUE

1. Bouton du klaxon

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Bouton de démarrage du moteur



TYPIQUE

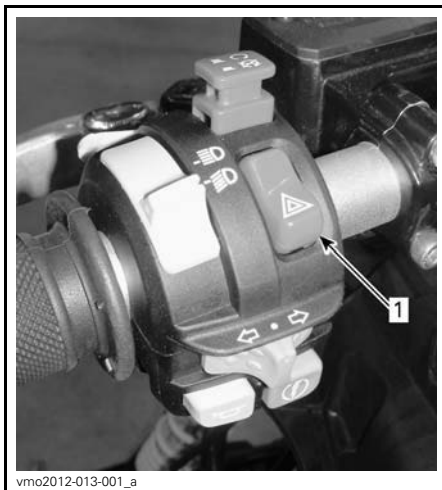
1. Bouton de démarrage du moteur

Lorsque le bouton de démarrage du moteur est enfoncé et maintenu dans cette position, il permet de faire démarrer le moteur.

REMARQUE: Pour pouvoir démarrer le moteur, l'interrupteur d'allumage doit être sur «ON» ou «ON» avec feux et l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur doit être sur «RUN».

Bouton des feux de détresse

Le bouton des feux de détresse se trouve à gauche du guidon.



vmo2012-013-001_a

1. Bouton des feux de détresse

Dispositif du véhicule qui actionne simultanément tous les clignotants. On l'utilise lorsque le véhicule est à l'arrêt pour indiquer qu'il gêne temporairement la circulation.

Appuyer sur le bouton des feux de détresse une fois pour actionner le dispositif.

REMARQUE: On peut actionner les feux de détresse même lorsque le système électrique n'est pas en fonction.

Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur



vmo2012-006-002_a

1. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur

On utilise cet interrupteur pour arrêter le moteur ou en cas d'urgence.

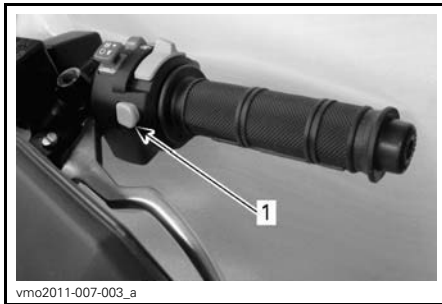
Pour arrêter le moteur, placer sur l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur sur la position «STOP».

REMARQUE: Bien qu'on puisse arrêter le moteur en tournant la clé de contact sur «OFF», il est recommandé de l'arrêter en positionnant l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur sur «STOP».

Dispositif de neutralisation

Selon le modèle de véhicule, ce bouton comporte deux fonctions.

Fonction de neutralisation



1. Dispositif de neutralisation/bouton DPS

La fonction principale de l'interrupteur de neutralisation consiste à contourner le limiteur de vitesse du moteur en marche arrière en permettant un couple moteur maximal.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne se servir de cette fonction que lorsque le véhicule s'est enlisé. Ne pas utiliser l'interrupteur de neutralisation lorsqu'on recule normalement. Le véhicule pourrait reculer plus rapidement ce qui augmente le risque de perte de contrôle.

Pour enclencher la fonction de neutralisation, procéder de la façon suivante:

Pendant que le levier sélecteur est sur «R» (MARCHE ARRIÈRE).

1. S'assurer que le véhicule est arrêté.

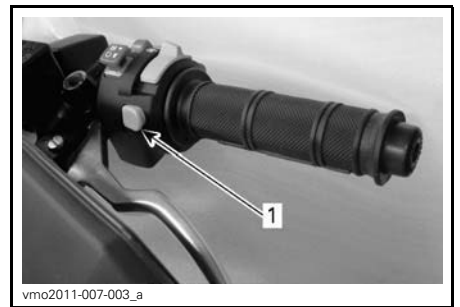
2. Appuyer sur l'interrupteur de neutralisation et le maintenir enfoncé puis appuyer graduellement sur la manette d'accélérateur.

REMARQUE: Lorsqu'on utilise la fonction de neutralisation, l'indicateur affiche le message **VERRIDE** (neutralisation) pour confirmer que la fonction est activée.

3. Pour désactiver la fonction de neutralisation, relâcher simplement l'interrupteur de neutralisation.

Fonction DPS

Modèle Renegade X xc



1. Dispositif de neutralisation/bouton DPS

La fonction DPS sert à modifier le mode du système de servodirection dynamique (DPS).

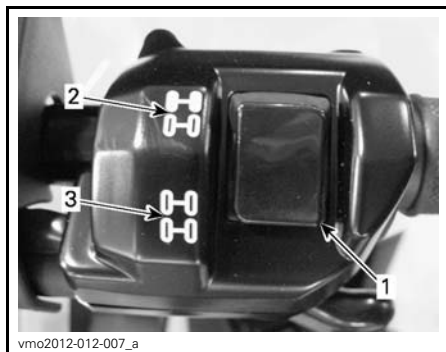
Pour changer le mode DPS, procéder de la façon suivante:

1. Placer le levier sélecteur sur la position «P» (stationnement).
2. Appuyer sur le bouton **DPS** et le maintenir enfoncé pendant 2 secondes.

REMARQUE: L'ajustement du DPS n'est pas possible lorsque la transmission du véhicule est réglée sur **MARCHE ARRIÈRE**.

9) Sélecteur 2 ou 4 roues motrices

Le sélecteur 2 ou 4 roues motrices se trouve sur le côté droit du guidon.



TYPIQUE

1. Sélecteur
2. Position 2 roues motrices
3. Position 4 roues motrices

Ce sélecteur permet de sélectionner le mode 2 ou 4 roues motrices lorsque le véhicule est arrêté et que le moteur est en marche.

AVIS Il est important que le véhicule soit arrêté pour activer ou désactiver le sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices. Des dommages mécaniques pourraient survenir si on active ou désactive ce sélecteur lorsque le véhicule est en mouvement.

Le mode 4 roues motrices s'active en poussant le sélecteur vers le bas.



TYPIQUE - MODE 4 ROUES MOTRICES

Le mode 2 roues motrices s'active en poussant le sélecteur vers le haut. Le véhicule est alors uniquement propulsé par les roues arrière.



TYPIQUE - MODE 2 ROUES MOTRICES

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

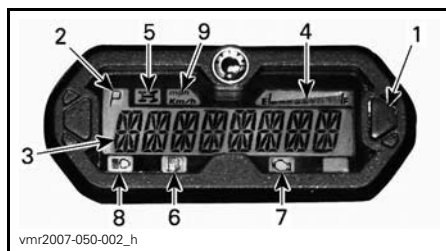
INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL À AFFICHAGE NUMÉRIQUE

L'indicateur multifonctionnel se situe dans le support d'indicateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on conduit le véhicule, la lecture de l'indicateur multifonctionnel peut être une source de distraction; cela peut surtout détourner le conducteur de sa surveillance constante de l'horizon.

Description de l'indicateur multifonctionnel



vmr2007-050-002_h

1. Bouton sélecteur
2. Affichage de la position de la transmission
3. Écran principal
4. Affichage du niveau d'essence
5. Voyant du mode 4 roues motrices
6. Voyant de bas niveau d'essence
7. Voyant d'anomalie de moteur
8. Voyant du feu de route
9. Voyant MPH (mi/h) et km/h
10. Voyants de clignotants/feux de détresse

1) Bouton sélecteur

Le bouton sélecteur sert à faire défiler ou à changer les réglages de l'indicateur multifonctionnel.

2) Affichage de la position de la boîte de vitesses

Cet affichage indique la position de la boîte de vitesses.



vmr2007-050-002_d

1. Position de la boîte de vitesses

| AFFICHAGE | FONCTION |
|-----------|-------------------|
| P | Stationnement |
| R | Marche arrière |
| N | Point mort |
| H | Rapport supérieur |
| L | Rapport inférieur |

3) Écran principal

L'écran principal sert à afficher plusieurs fonctions de l'indicateur multifonctionnel.

Voir les *MODES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL* pour les différents modes disponibles.

4) Affichage du niveau d'essence

Cet indicateur à barres indique en permanence le niveau d'essence dans le réservoir.



vmo2013-010-001_b

1. Affichage du niveau d'essence

5) Voyant du mode 4 roues motrices



Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'on a actionné le système à 4 roues motrices.

6) Voyant de niveau d'essence bas



Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'il ne reste qu'environ 5 L d'essence dans le réservoir.

7) Voyant d'anomalie de moteur



Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Voir le message qui apparaît sur l'affichage multifonctionnel.

Lorsque ce voyant clignote, cela signifie que le «**MODE PRÉSERVATION**» est en fonction.

Voir la section *DIAGNOSTIC DES PANNES* pour en savoir davantage.

8) Voyant du feu de route



Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'on a choisi les feux de route et qu'on a placé la clé de contact à la position MARCHÉ AVEC FEUX.

9) Voyant km/h ou MPH

mph
Km/h

Le voyant approprié s'allume pour indiquer l'unité de mesure de l'indicateur de vitesse.

10) Voyant de clignotants/feux de détresse



Lorsque ce voyant clignote, cela signifie que les clignotants/feux de détresse sont allumés.

Modes de l'indicateur multifonctionnel

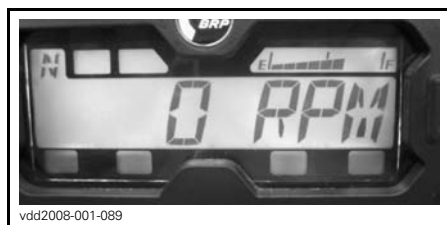
Mode de vitesse

Dans ce mode, l'affichage indique la vitesse du véhicule en km/h ou en mph.



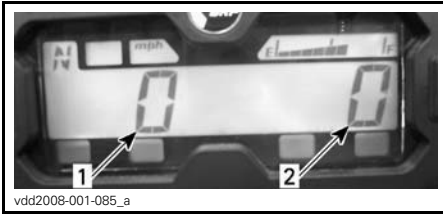
Mode de régime

Dans ce mode, l'affichage indique le régime du moteur en tr/min.



Mode combiné

Dans ce mode, l'affichage indique la vitesse du véhicule et le régime du moteur.



1. Vitesse du véhicule
2. Régime du moteur

Odomètre (ODO)

L'odomètre enregistre la distance totale parcourue et l'affiche en kilomètres ou en milles.



vsi2009-018-030

Horloge

Elle indique l'heure.



vmo2011-008-001

Consulter la rubrique *RÉGLAGE DE L'HORLOGE* pour régler l'heure.

Totalisateur journalier (TP)

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue depuis qu'il a été remis à zéro. La distance s'affiche en kilomètres ou en milles.



vsi2009-018-031

Il peut également servir à calculer l'autonomie du véhicule ou la distance entre deux points.

Appuyer sur le bouton sélecteur 2 secondes pour remettre le totalisateur journalier à zéro.

Compteur horaire (TH)

Le compteur horaire enregistre la durée de fonctionnement du véhicule lorsque le système électrique est en marche. Il peut, par exemple, servir à calculer le temps de parcours entre deux points.

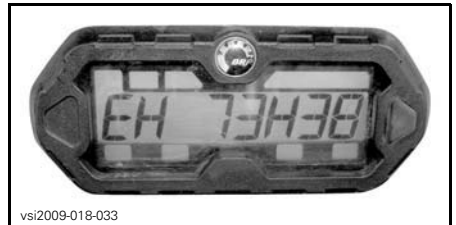


vsi2009-018-032

Appuyer sur le bouton sélecteur 2 secondes pour remettre le compteur horaire à zéro.

Compteur horaire du moteur (EH)

Le compteur horaire enregistre la durée de fonctionnement du moteur.



vsi2009-018-033

Mode messages

Si une anomalie du moteur survient, le message peut être combiné à l'allumage d'un voyant. Voir la section *DIAGNOSTIC DES PANNES* pour en savoir davantage.

Mode code de panne

Appuyer sur le bouton mode et le maintenir enfoncé pendant qu'on alterne entre les feux de croisement et les feux de route (trois cycles) pour accéder aux codes de diagnostic des pannes.

Défilement sur le cadran à affichage numérique

Mode d'affichage par défaut

Après s'être mis en marche, l'indicateur peut indiquer par défaut:

- La vitesse du moteur
- Le régime du moteur en tr/min
- Les deux paramètres simultanément (mode combiné).

Pour passer d'un mode à un autre, procéder comme suit.

1. Tourner la clé de contact à «ON» pour activer le système.
2. Attendre que le message de bienvenue s'affiche.
3. Appuyer sur le bouton sélecteur de mode et le relâcher une fois pour afficher le mode ODO (odomètre).
4. Appuyer de nouveau sur le bouton sélecteur et le tenir 2 secondes.

Le mode sera remplacé par le mode de vitesse, de régime ou combiné.



5. Pour choisir un autre mode, répéter les étapes 3 et 4 jusqu'à ce que le mode désiré s'affiche.

Mode d'affichage temporaire

En mode d'affichage temporaire, les fonctions suivantes sont disponibles:

- Odomètre
- Horloge
- Totalisateur journalier (à remise à zéro)
- Compteur horaire (à remise à zéro)
- Compteur horaire du moteur.

Appuyer et relâcher ce bouton pour obtenir le mode d'affichage temporaire désiré.



1. Bouton sélecteur de mode

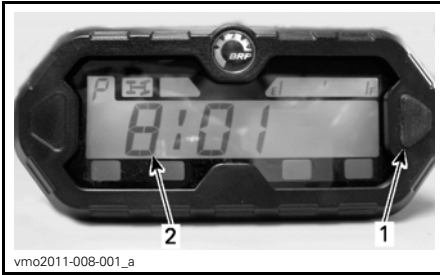
L'indicateur présente le mode choisi durant 10 secondes puis retourne au mode d'affichage normal.

Lorsqu'il s'agit d'un mode qu'on peut remettre à l'état initial, enfoncer le bouton «HOLD» 2 secondes pour le replacer à l'état initial.

Réglages de l'indicateur

Réglage de l'horloge

Après avoir sélectionné l'affichage de l'horloge, utiliser le bouton sélecteur pour régler l'heure comme suit:



1. Bouton sélecteur
2. Heure

Sélection de la langue

Il est possible de changer la langue d'affichage. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour savoir quelles langues sont disponibles et pour régler l'affichage selon vos préférences.

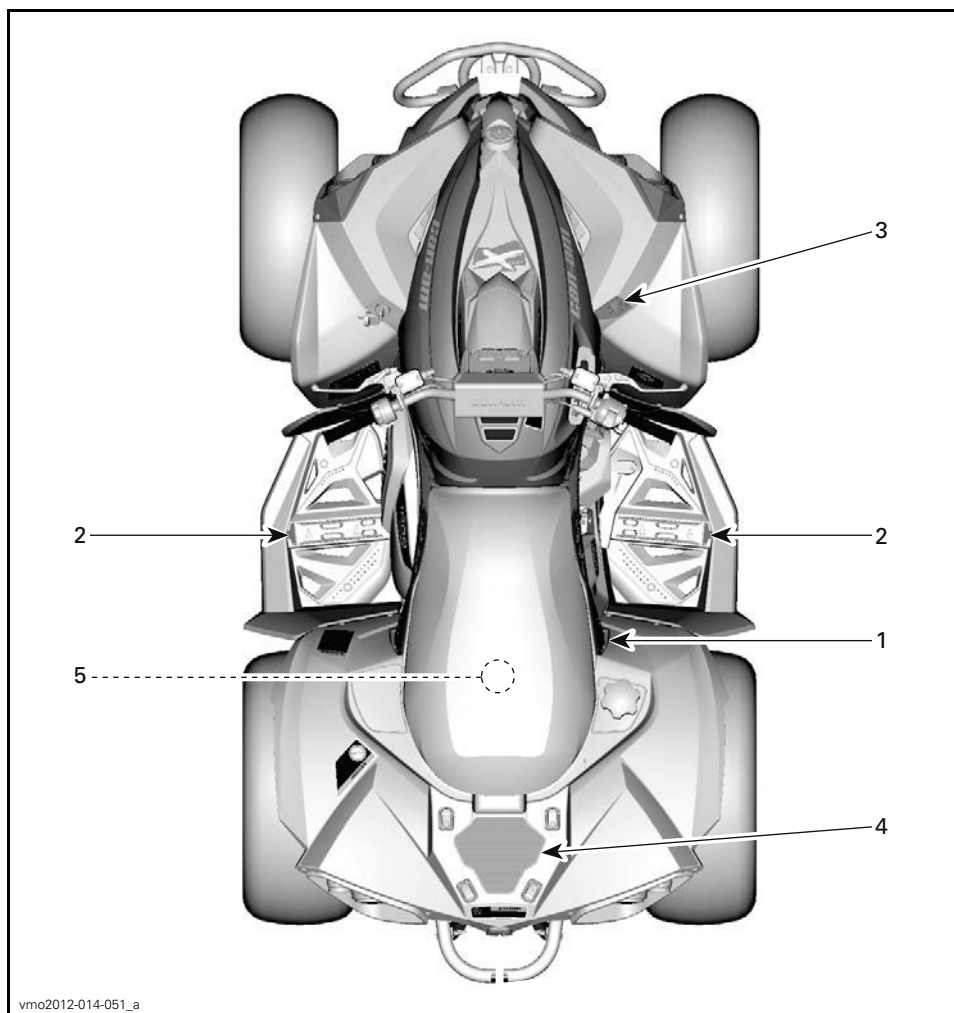
1. Appuyer sur le bouton sélecteur et le TENIR (l'affichage clignotera).
2. Choisir le format 12 heures (12H) ou 24 heures (24H) en appuyant sur le bouton.
3. Si on a sélectionné le format 12 heures, choisir AM (A) ou PM (P) en appuyant sur le bouton.
4. Appuyer sur le bouton et le TENIR.
5. Choisir le premier chiffre de l'heure en appuyant sur le bouton.
6. Appuyer sur le bouton et le TENIR.
7. Choisir le deuxième chiffre de l'heure en appuyant sur le bouton.
8. Appuyer sur le bouton et le TENIR.
9. Choisir le premier chiffre des minutes en appuyant sur le bouton.
10. Appuyer sur le bouton et le TENIR.
11. Choisir le deuxième chiffre des minutes en appuyant sur le bouton.
12. Appuyer sur le bouton pour sauvegarder le réglage (HORLOGE apparaîtra sur l'affichage).

REMARQUE: L'indicateur affichera la bonne heure pendant 10 secondes, puis le mode d'affichage normal apparaîtra.

Sélection de l'affichage (km/h ou mph)

L'indicateur de vitesse, l'odomètre et le totalisateur journalier ont été réglés en **miles** à l'usine, mais on peut les mettre en **kilomètres**. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

ÉQUIPEMENT



1) Siège du conducteur

Ce siège est conçu pour transporter un conducteur seulement.

⚠️ AVERTISSEMENT

N'autoriser jamais un passager à prendre place sur le véhicule.

Dépose du siège

Pour retirer le siège du conducteur, pousser son loquet vers l'avant. Ce loquet est situé sous l'arrière du siège.



1. Loquet de siège

Tirer le siège vers l'arrière. Continuer de soulever le siège jusqu'à ce qu'on puisse dégager le mécanisme de retenue avant, puis retirer complètement le siège.

Pose du siège

Insérer les pattes avant du siège dans les ouvertures de la console. Après avoir bien placé le siège, appuyer fermement dessus pour le bloquer en place.

REMARQUE: Un déclic très évident se fera sentir. Vérifier que le siège est solidement verrouillé en tirant dessus.

⚠️ AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège du conducteur est correctement fixé en place en tirant dessus plusieurs fois.

2) Repose-pieds

Les repose-pieds se trouvent de chaque côté du véhicule près du moteur.

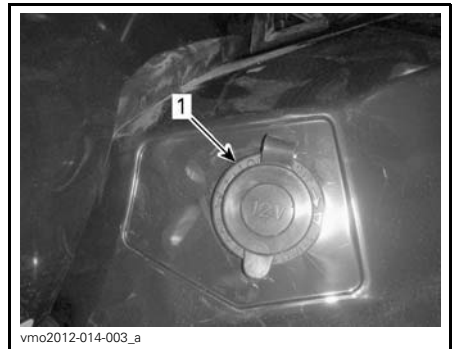


TYPIQUE

1. Repose-pied droit du conducteur

3) Prise 12 volts

Cette prise est commode pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.



1. Prise 12 V

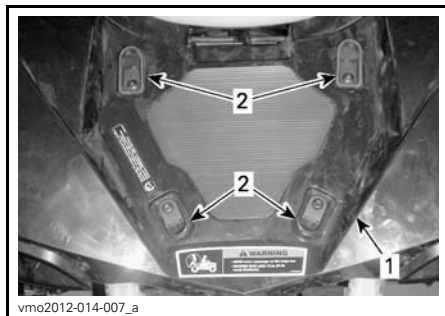
Enlever le capuchon pour brancher un accessoire dans la prise. Remettre le couvercle en place après utilisation pour protéger la prise contre les intempéries.

Ne pas dépasser la capacité nominale de la prise. Se reporter à la sous-section *FICHES TECHNIQUES*.

4) Espace de chargement arrière

L'espace de chargement arrière est commode pour le transport de petits objets.

Fixer les objets l'aide des oeillets en plastique prévus à cet effet.



1. Espace de chargement
2. Oeillets de plastique

⚠ AVERTISSEMENT

La capacité MAXIMALE de l'espace de chargement est de 16 kg.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne transporter aucun passager dans l'espace de chargement.
- S'assurer que la charge ne nuit pas au champ de vision ni à la direction.
- Ne pas surcharger le véhicule.
- Bien arrimer la charge à l'aile arrière et voir à ce qu'elle ne déborde pas du véhicule.

Se reporter aux *FICHES TECHNIQUES* pour les recommandations sur le poids de la charge.

5) Trousse d'outils

La trousse d'outils est située sous le siège. Elle contient les outils permettant un entretien de base.

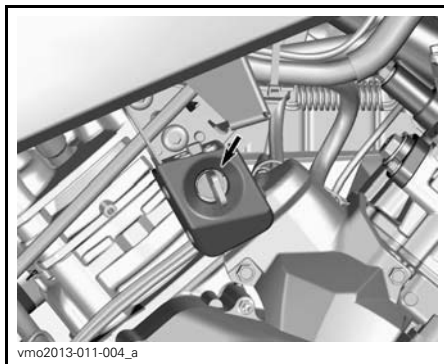
6) Loquet de levier sélecteur

Le levier sélecteur peut être verrouillé lorsque le véhicule est stationné ou qu'il est laissé sans surveillance.

Pour déverrouiller le levier sélecteur, tourner la clé dans le sens horaire.

Pour verrouiller le levier sélecteur, tourner la clé dans le sens antihoraire.

Le verrou du véhicule se situe sur la droite, près du moteur.



REMARQUE: Le véhicule ne sera pas verrouillé si le levier n'est pas placé en position de stationnement lorsqu'on actionne le mécanisme.

CARBURANT

Essence recommandée

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, contenant un MAXIMUM de 10% d'éthanol. L'essence doit présenter les exigences d'indice d'octane minimum suivantes.

| INDICE D'OCTANE MINIMUM | |
|---------------------------------|--------|
| Ailleurs qu'en Amérique du Nord | 92 RON |

AVIS Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

Méthode de remplissage du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

- Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions.
- Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.
- Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.
- Travailler dans un endroit bien aéré.

1. Arrêter le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

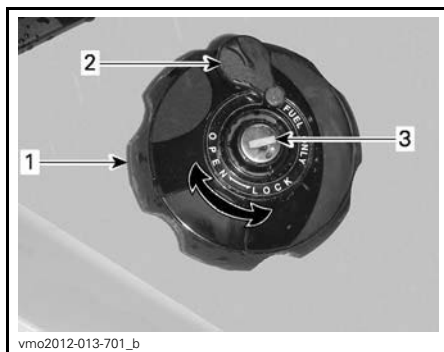
Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein.

2. Le conducteur doit descendre du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais permettre à quiconque de rester sur le véhicule lors du ravitaillement en carburant. Si un feu ou une explosion se produisait au moment du remplissage, un occupant pourrait ne pas être en mesure de sortir rapidement du véhicule.

3. Glisser le couvercle de protection afin de dégager le verrou du bouchon du réservoir d'essence.
4. Insérer la clé dans le verrou du bouchon de réservoir d'essence.
5. Tourner la clé dans le sens antihoraire pour déverrouiller le bouchon du réservoir d'essence.
6. Enlever lentement le bouchon du réservoir d'essence en le desserrant dans le sens antihoraire.



AILE ARRIÈRE DROITE

1. Bouchon de réservoir d'essence
2. Couvercle de protection
3. Verrou du bouchon de réservoir d'essence

⚠ AVERTISSEMENT

Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire inspecter et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.

7. Insérer le bec dans le goulot de remplissage.

8. Verser l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Éviter de répandre de l'essence.
9. Cesser de remplir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. **Ne pas trop remplir.**

 **AVERTISSEMENT**

Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder.

10. Bien serrer le bouchon de réservoir d'essence dans le sens horaire.
11. Verrouiller le bouchon du réservoir d'essence en tournant la clé dans le sens horaire.

 **AVERTISSEMENT**

Toujours essuyer toute essence répandue.

AVIS Ne jamais rien placer sur le bouchon du réservoir d'essence car cela pourrait obstruer l'orifice d'aération du bouchon et le moteur pourrait avoir des ratés.

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant le rodage

Il est nécessaire d'effectuer une période de rodage de 300 km ou de 10 heures de fonctionnement.

Après la période de rodage, faire vérifier le véhicule par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Moteur

Au cours de la période de rodage, éviter:

- De circuler à plein régime
- D'actionner la manette d'accélérateur à plus du 3/4 de sa course
- Les accélérations intenses
- De rouler à la même vitesse sur de longues périodes
- Toute surchauffe du moteur.

Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

REMARQUE: Il est normal que le moteur ne fonctionne pas à sa pleine capacité tant que la période de rodage n'est pas terminée.

Freins

AVERTISSEMENT

Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. Redoubler de prudence.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve requiert une période de rodage de 50 km.

Au cours de la période de rodage, éviter:

- D'accélérer ou de décélérer vigoureusement
- De tracter une charge
- De circuler à plein régime.

PROCÉDURES DE BASE

Démarrage du moteur

Le levier sélecteur doit être positionné sur «P» (STATIONNEMENT) ou «N» (POINT MORT).

REMARQUE: Pour plus de commodité, un dispositif de neutralisation permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Appuyer de façon continue sur la manette de frein ou sur la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur.

Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner sur «ON».

Mettre l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur sur «RUN».

Appuyer sur le bouton de démarrage du moteur et le maintenir jusqu'à ce que le moteur démarre.

Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

AVIS Si le moteur ne démarre pas après quelques secondes, ne pas appuyer sur le bouton de démarrage du moteur plus de 10 secondes. Consulter la section *DIAGNOSTIC DES PANNES*.

Changement de rapport

Actionner les freins et immobiliser le véhicule, puis sélectionner la position du levier sélecteur voulue.

Relâcher les freins.

AVIS Toujours immobiliser le véhicule et actionner les freins avant de déplacer le levier sélecteur pour changer de rapport. Sinon, la boîte de vitesses pourrait être endommagée.

Appuyer graduellement sur l'accélérateur pour augmenter le régime moteur et enclencher la boîte de vitesses à changement de vitesse continu.

Inversement, lorsqu'on relâche l'accélérateur, le régime moteur diminue.

Arrêt du moteur et stationnement du véhicule

AVERTISSEMENT

Éviter de stationner le véhicule dans une pente abrupte.

AVERTISSEMENT

Placer le levier sélecteur sur «P» (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est arrêté ou stationné pour l'empêcher de rouler.

AVERTISSEMENT

Éviter de se stationner dans un endroit où les pièces brûlantes peuvent allumer un feu.

Lorsque le véhicule est arrêté ou garé, toujours placer le levier sélecteur en position de stationnement. Cette précaution est particulièrement importante en stationnant en pente. En pente raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquer les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

Stationner le véhicule sur le terrain le plus plat possible.

Relâcher la pédale d'accélérateur et immobiliser le véhicule au moyen des freins.

Placer le levier sélecteur sur «P» (STATIONNEMENT).

Mettre la clé de contact sur «OFF».

Retirer la clé de l'interrupteur d'allumage.

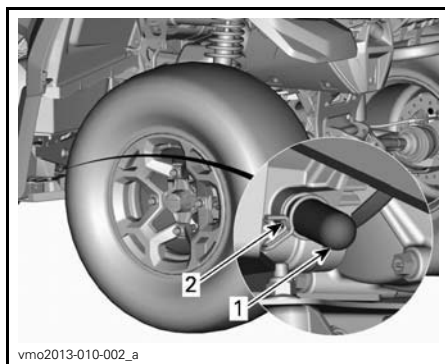
Lorsqu'il faut stationner le véhicule sur une pente escarpée ou qu'il transporte une charge, bloquer les roues au moyen de pierres ou de briques.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Que faire si on suspecte la présence d'eau dans la transmission CVC

Retirer le bouchon de vidange situé sur la portion arrière du couvercle de la transmission CVC. Il est accessible depuis l'aile gauche arrière.

Inspecter le bouchon de vidange de la transmission CVC pour vérifier la présence d'eau.



1. Bouchon de vidange
2. Collier à ressort

AVIS En cas de présence d'eau dans la transmission CVC, un glissement de la courroie peut se produire. Le moteur accélérera mais le véhicule restera immobile.

En cas de présence d'eau, retirer le bouchon de vidange de la transmission CVC pour expulser l'eau.

AVIS Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé pour faire inspecter et nettoyer la transmission CVC.

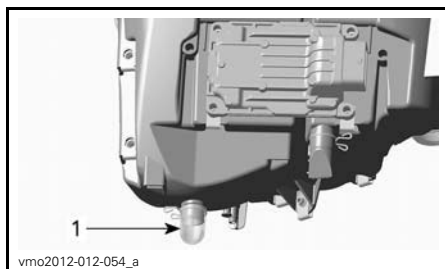
Réinstaller le bouchon de vidange et le fixer au moyen du collier à ressort.

REMARQUE: S'assurer que le boyau est correctement inséré sur le raccord du couvercle de la transmission CVC.

Que faire si on suspecte la présence d'eau dans le boîtier de filtre à air

Enlever le panneau latéral gauche.

Inspecter le réservoir de vidange sous le boîtier de filtre à air pour vérifier la présence d'eau.



TYPIQUE

1. Réservoir de vidange du boîtier de filtre à air

En cas de présence d'eau, serrer le collier de serrage et retirer le réservoir pour vidanger l'eau du boîtier de filtre à air.

Si l'une des conditions suivantes est constatée, amener le véhicule chez le concessionnaire Can-Am agréé le plus proche pour faire réparer le véhicule:

- Si plus de 50 ml d'eau (environ 5 réservoirs de vidange) se trouvent dans le boîtier du filtre à air.
- Si des dépôts sont présents dans le réservoir de vidange.

Dans un tel cas, le véhicule doit faire l'objet des interventions suivantes:

- Entretien de la ventilation
- Nettoyage du filtre à air de la transmission CVC
- Nettoyage de la transmission CVC
- Remplacement du reniflard du réservoir d'essence
- Inspection du lubrifiant et remplacement si besoin (moteur, boîte de vitesses et entraînement final arrière).

AVIS Si le véhicule n'est pas réparé, les composants suivants, entre autres, pourraient être irrémédiablement endommagés:

- Moteur et boîte de vitesses
- Pompe à essence
- Transmission CVC
- Différentiel avant
- Entraînement final arrière.

Que faire en cas de retournement du véhicule

Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, le remettre sur ses 4 roues. Inspecter le véhicule pour tout dommage.



AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le véhicule s'il est endommagé. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le véhicule ne présente aucun dommage, se référer à la section *ENTRETIEN* et procéder à l'inspection suivante.

- Vérifier si le boîtier de filtre à air contient de l'huile; s'il en contient, nettoyer le boîtier et le filtre à air.
- Vérifier le niveau d'huile à moteur et faire le plein au besoin.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et faire le plein au besoin.
- Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses et faire le plein au besoin.
- Vérifier le niveau d'huile de l'entraînement final arrière et faire le plein au besoin.
- Faire démarrer le moteur. Si le voyant de pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

Lorsque le véhicule a subi un retournement, il est recommandé de le faire inspecter par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Que faire en cas d'immersion du véhicule dans l'eau

Si le véhicule venait à être immergé, arrêter immédiatement le moteur. Ne pas utiliser de l'équipement électrique tant que le véhicule est immergé.

En cas d'immersion, il faudra amener le véhicule dès que possible chez un concessionnaire Can-Am autorisé. **NE JAMAIS TENTER DE DÉMARRER LE MOTEUR !**

AVIS Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si on ne suit pas les bonnes directives de redémarrage.

Dès que le véhicule est sorti de l'eau, procéder comme suit:

- Vidanger la transmission CVC. Voir la procédure dans cette sous-section.

AVIS Faire réparer le véhicule par un concessionnaire Can-Am autorisé dès que possible.

PERSONNALISER VOTRE CONDUITE

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule. Toujours prendre le temps de se familiariser avec le comportement du véhicule chaque fois que la suspension a été réglée.

Réglage de la suspension

Le réglage de la suspension et la charge peuvent avoir un effet sur le confort et la maniabilité du véhicule.

Le réglage de la suspension dépend du poids du conducteur, de la préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

Modifier le réglage une position (clic) à la fois. Faire l'essai du véhicule dans les mêmes conditions d'utilisation: sentier, vitesse, position de conduite, etc. Procéder de façon méthodique jusqu'à ce que l'on soit satisfait.

Réglage de la précharge à ressort

⚠ AVERTISSEMENT

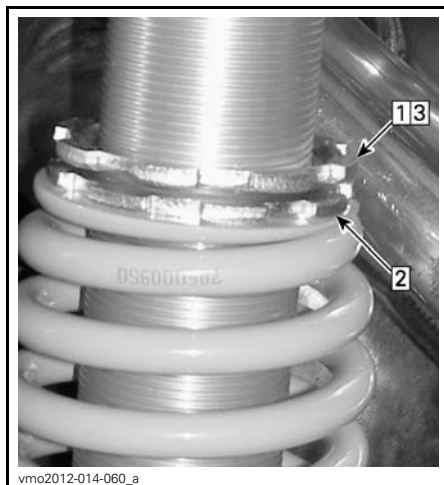
Le réglage des amortisseurs droit et gauche des suspensions avant ou arrière doit toujours être à la même position. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité, pouvant entraîner un accident.

Raccourcir les ressorts pour une tenue de route plus ferme et pour des conditions de terrain rudes.

Allonger les ressorts pour une tenue de route plus souple et pour des terrains réguliers.

Utiliser l'outil fournit dans la trousse d'outils pour régler la précharge du ressort.

Ajuster la précharge du ressort en tournant l'anneau de réglage.



TYPIQUE

Étape 1: Desserrer l'anneau de réglage supérieur

Étape 2: Tourner l'anneau de réglage en conséquence

Étape 3: Serrer l'anneau de réglage supérieur

Réglage de la force d'amortissement de l'amortisseur

Modèle Renegade Xxc

Force de compression à basse vitesse

Le régleur de compression à basse vitesse (LSC) affecte les mouvements lents de la suspension.



vmo2012-014-055_b

TYPIQUE

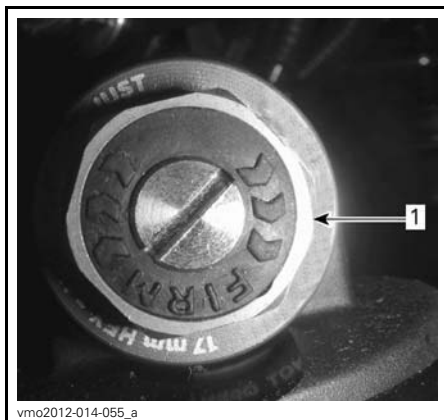
1. Régleur de compression (tournevis plat nécessaire)

Tourner le régleur dans le sens horaire pour **augmenter** la force d'amortissement (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force d'amortissement (plus souple).

Force de compression à haute vitesse

Le régleur de compression à haute vitesse (HSC) affecte principalement la force de compression lors de mouvements de suspension de vitesse moyenne à élevée.



vmo2012-014-055_a

TYPIQUE

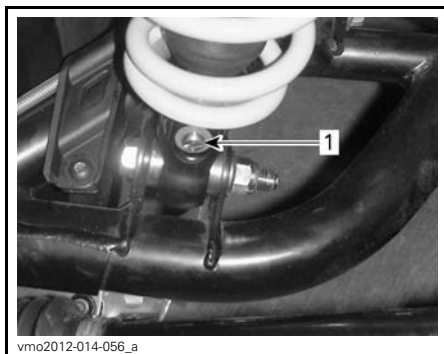
1. Régleur de compression pour vitesse élevée (clé de 17 mm nécessaire)

Tourner le régleur dans le sens horaire pour **augmenter** la force d'amortissement (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force d'amortissement (plus souple).

Force de rebond

La force de rebond contrôle le rythme auquel l'amortisseur retourne à sa position après avoir été comprimé.



vmo2012-014-056_a

1. Régleur de rebond (tournevis nécessaire)

Tourner le régleur dans le sens horaire pour **augmenter** la force du rebond (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force du rebond (plus souple).

Réglage du système de servodirection dynamique (DPS)

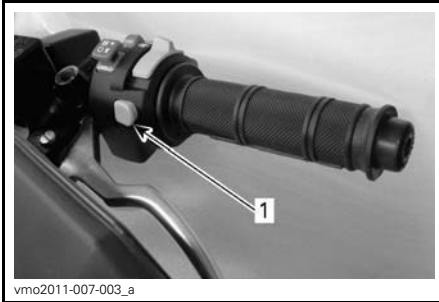
Modèle Renegade X xc

Les modes DPS suivants sont pré-réglés sur le véhicule.

| MODE DPS | |
|----------|--------------------------------|
| DPS MAX. | Direction assistée au maximum |
| DPS MOY. | Direction moyennement assistée |
| DPS MIN. | Direction assistée au minimum |

Pour afficher le mode DPS actif, procéder de la façon suivante:

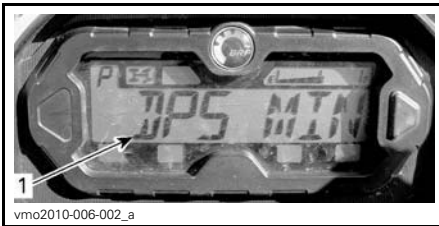
1. Enfoncer et relâcher le bouton **DPS**.



TYPIQUE

1. Dispositif de neutralisation/bouton DPS

2. Vérifier l'indicateur multifonctionnel pour voir le mode DPS sélectionné.



1. Affichage du mode DPS

Pour changer de mode DPS, procéder comme suit:

1. Appuyer sur le bouton **DPS** et le maintenir ainsi pendant 2 secondes pour afficher le réglage suivant.
2. Relâcher le bouton **DPS**.
3. Répéter jusqu'à ce que le réglage désiré soit sélectionné.

REMARQUE: On ne peut régler le DPS si le levier sélecteur est en **marche arrière**.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

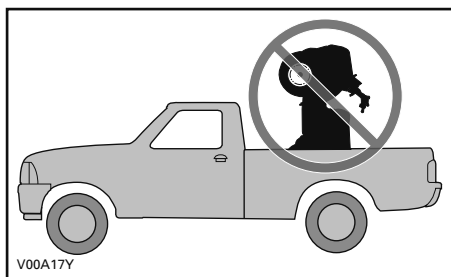
Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsqu'on transporte le véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer ce véhicule derrière une voiture ou tout autre véhicule. Utiliser une remorque. Ne jamais basculer ce véhicule pour le transporter. Le véhicule doit être dans sa position normale de fonctionnement (sur ses quatre roues).



Rappel:

- Vider les porte-bagages avant de transporter le véhicule.
- Placer le levier sélecteur sur «P» (STATIONNEMENT).
- Verrouiller le loquet de frein.
- Arrimer le véhicule à l'avant par le pare-chocs et à l'arrière par le châssis.



TYPIQUE - EMPLACEMENT DU POINT D'ARRIMAGE AVANT



TYPIQUE - EMPLACEMENT DU POINT D'ARRIMAGE ARRIÈRE

AVIS L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

ENTRETIEN

INSPECTION INITIALE

BRP recommande que le véhicule soit inspecté par un concessionnaire Can-Am agréé après les premiers 300 km ou les 10 premières heures (la première échéance prévalant). Cette inspection est très importante et il ne faut pas la négliger.

REMARQUE: L'inspection initiale est aux frais du propriétaire.

Nous recommandons que cette inspection soit signée par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Date de l'inspection initiale

Signature du concessionnaire autorisé

Nom du concessionnaire

| INSPECTION INITIALE |
|---|
| Vidanger l'huile à moteur et remplacer le filtre |
| Vérifier les fixations des supports du moteur |
| Vérifier le jeu des soupapes et le régler au besoin |
| Vérifier le niveau de liquide de refroidissement |
| Nettoyer le radiateur et effectuer une vérification d'étanchéité du système de refroidissement |
| Vérifier si les anneaux et les joints d'étanchéité présentent des fuites |
| Vérifier les conduits d'essence, les rampes d'alimentation, les connexions, les soupapes d'arrêt et l'étanchéité du réservoir d'essence |
| Vérifier le câble d'accélérateur et le régler au besoin |
| Inspecter le système d'échappement et vérifier s'il présente des fuites |
| Vérifier le filtre à air du moteur |
| Vérifier/nettoyer l'admission/la sortie de la transmission CVC |
| Vérifier le filtre à air de la transmission CVC (800R/1000) |
| Vérifier les connexions de la batterie |
| Vidanger l'huile à boîte de vitesses |
| Nettoyer le capteur de vitesse du véhicule |
| Vérifier le fonctionnement de l'unité d'embrayage 4 x 4 |
| Vérifier le différentiel avant et l'entraînement final (niveau d'huile, joints et reniflards) |
| Vérifier les joints d'arbre de transmission arrière |
| Vérifier le niveau de liquide de frein |
| Vérifier si le système de direction présente un jeu anormal ou des dommages |
| Vérifier le parallélisme des roues avant |
| Vérifier les écrous/goujons de roue |

PROGRAMME D'ENTRETIEN

L'entretien est très important pour maintenir le véhicule en bon état de marche. L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Faire l'entretien en suivant le programme d'entretien.

Le programme d'entretien ne dispense pas de faire la vérification de préutilisation.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

TOUS LES 750 KM OU TOUTES LES 25 HEURES D'UTILISATION (selon la première échéance)

Pour des conditions poussiéreuses: inspecter et nettoyer (remplacer si nécessaire) le filtre à air du moteur et le filtre à huile en mousse.

Entretien plus souvent si le véhicule est utilisé dans des conditions très poussiéreuses

Pour des conditions poussiéreuses: inspecter et nettoyer le filtre à air de la transmission CVC.

Entretien plus souvent si le véhicule est utilisé dans des conditions très poussiéreuses

Vérifier le niveau de liquide de frein

Inspecter les plaquettes de frein

Serrer les écrous de roues

Inspecter les soufflets et les protecteurs de l'arbre d'entraînement

Vérifier l'état de l'attelage

Vérifier le fonctionnement du loquet du siège

Inspecter le fonctionnement du loquet du compartiment de rangement arrière

TOUS LES 1.500 KM OU TOUTES LES 50 HEURES D'UTILISATION (selon la première échéance)

Inspecter, régler et lubrifier le câble d'accélérateur

Remplacer le filtre à air du moteur (conditions d'utilisation normales)

Inspecter et nettoyer le filtre à air de la transmission CVC (conditions d'utilisation normales)

Vérifier l'état de la batterie

Vérifier le niveau d'huile du différentiel avant de l'entraînement final arrière

Vérifier l'état des joints de l'arbre d'entraînement

Vérifier l'état des joints des arbres de transmission avant et arrière

Graisser les joints de l'arbre de transmission arrière

Inspecter les extrémités des barres d'accouplement et les joints à rotule

Inspecter les amortisseurs

Lubrifier les roulements à rotule d'amortisseur

Inspecter et lubrifier les bras de suspension avant

Inspecter et lubrifier les douilles de la barre stabilisatrice arrière

**TOUS LES 3.000 KM OU TOUTES LES 100 HEURES D'UTILISATION
OU CHAQUE ANNÉE (selon la première éventualité)**

Changer l'huile de moteur et le filtre

Inspecter et ajuster le jeu des soupapes

Inspecter et nettoyer le pare-flammes du silencieux

Vérifier l'efficacité du liquide de refroidissement du moteur

Inspecter et nettoyer le carter de papillon

Nettoyer le préfiltre de la pompe à essence

Réaliser un essai de pression de la pompe à essence

Remplacer le filtre du reniflard d'aération d'essence

Inspecter la courroie d'entraînement

Inspecter, nettoyer et lubrifier les poulies motrice et menée (y compris le roulement unidirectionnel)

Vérifier l'état et le niveau d'huile de la boîte de vitesses

Inspecter les roulements de roue

Inspecter le système de direction
(rechercher tout jeu anormal)

Nettoyer et lubrifier les demi-douilles inférieures et supérieures de la colonne de direction
(conditions très boueuses)

Inspecter et nettoyer le système de freinage

Vérifier si le châssis est endommagé

Remplacer l'huile d'entraînement final arrière

**TOUS LES 6.000 KM OU TOUTES LES 200 HEURES D'UTILISATION
OU TOUS LES 2 ANS (selon la première échéance)**

Remplacer le liquide de refroidissement

Vérifier le système de refroidissement et effectuer un essai de pression sur le bouchon à pression et le système de refroidissement

Vérifier l'état du système d'alimentation et effectuer un essai d'étanchéité du système d'alimentation

Remplacer les bougies

Remplacer l'huile du différentiel avant

Nettoyer et lubrifier les demi-douilles inférieures et supérieures de la colonne de direction
(conditions d'utilisation normales)

Remplacer l'huile de la boîte de vitesses

Nettoyer le capteur de vitesse du véhicule

Remplacer le liquide de frein

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base. Si on a des connaissances en mécanique et qu'on possède les outils requis, on peut effectuer l'entretien. Sinon, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Dans le cas des éléments de l'entretien périodique qui sont plus complexes et pour lesquels des connaissances techniques approfondies ou des outils spéciaux sont requis, il est préférable de s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, toujours placer l'interrupteur d'allumage sur «OFF» et retirer la clé avant d'entreprendre tout entretien.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours remplacer les dispositifs de verrouillage (pattes de verrouillage, écrous d'arrêt élastiques, attaches autofreinées, etc.) enlevés par des neufs.

Filtre à air

Instructions d'entretien du filtre à air

Comme pour tout quad, l'entretien du filtre à air est essentiel pour garantir un fonctionnement et une durée de vie corrects du moteur.

L'entretien du filtre à air doit être ajusté en fonction des conditions d'utilisation.

L'entretien du filtre à air doit être plus fréquent et de l'huile doit être rajoutée dans le filtre en mousse dans les conditions sujettes à la poussière suivantes:

- Conduite sur sable sec

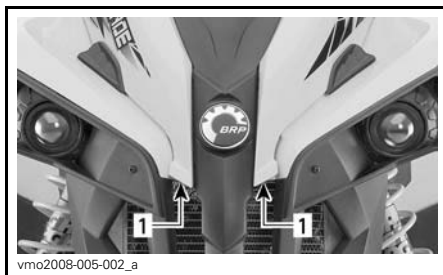
- Conduite sur surfaces poussiéreuses et sèches
- Conduite sur sentiers de gravier secs ou dans des conditions semblables.

REMARQUE: La conduite en groupe dans de telles conditions fait en sorte qu'il faut entretenir le filtre à air encore plus régulièrement. Se reporter à *NETTOYAGE ET HUILAGE DU FILTRE À AIR* dans cette sous-section pour connaître la procédure d'entretien.

Dépose du filtre à air du moteur

AVIS Ne jamais enlever ni modifier les composants du boîtier de filtre à air. Ne pas respecter cette consigne peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. Le moteur est calibré en fonction de ces composants.

1. Enlever le siège.
2. Soulever la partie avant du panneau central.



TYPIQUE

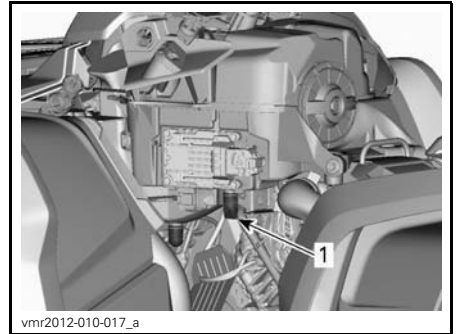
1. Soulever ici

3. Retirer les goujons en plastique des oeillets.



Inspection et vidange du boîtier de filtre à air du moteur

1. Retirer le panneau latéral gauche.
2. Vider le tube de vidange de l'admission du boîtier de filtre à air.



TIPIQUE - CERTAINES PIÈCES ONT ÉTÉ RETIRÉES À DES FINS DE CLARTÉ

1. Tube de vidange de l'admission du boîtier de filtre à air

3. Vérifier si la chambre d'air sale du filtre à air est propre.
 - Si on y trouve des débris ou de l'eau, nettoyer la chambre du filtre avec un aspirateur.

AVIS Ne pas injecter de l'air comprimé dans la chambre du filtre à air.

4. Vérifier le tube de vidange du filtre à air (chambre d'air propre).
 - Si on y trouve des débris ou de l'eau, voir la sous-section *OPÉRATIONS SPÉCIALES*.
 - Trouver la source de la contamination.

4. Retirer le panneau central du véhicule.
5. Faire tourner le couvercle du filtre à air dans le sens antihoraire pour l'enlever.

REMARQUE: Une clé à douille peut être utilisée pour retirer le couvercle du filtre.

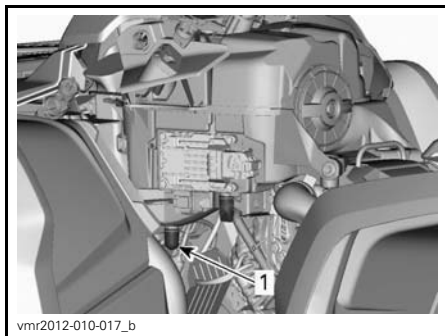


1. Couvercle de filtre à air

6. Enlever le filtre à air.



DÉPOSE DU FILTRE À AIR



vmr2012-010-017_b

TYPIQUE - CERTAINES PIÈCES ONT ÉTÉ RETIRÉES À DES FINS DE CLARTÉ

1. Tube de vidange du filtre à air

Nettoyage et huilage du filtre à air

Nettoyage du filtre en papier

1. Retirer le filtre en mousse du filtre en papier.
2. Tapoter le filtre en papier pour faire tomber la poussière lourde.

Cela libère la saleté et la poussière du filtre en papier.

REMARQUE: Le filtre en papier a une durée de vie limitée; le remplacer lorsqu'il est trop sale ou obstrué.

AVIS Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Cela pourrait endommager les fibres du papier et réduire la capacité de filtration du filtre en milieu poussiéreux.

AVIS Ne pas nettoyer le filtre en papier avec une solution nettoyante.

Nettoyage du filtre en mousse

ATTENTION Toujours porter des protections appropriées pour la peau et les yeux. Les produits chimiques peuvent léser la peau et les yeux.

1. Vaporiser du NETTOYEUR DE FILTRE À AIR (N/P 219 700 341) à l'intérieur et à l'extérieur du filtre en mousse.



219700341

NETTOYEUR DE FILTRE À AIR (N/P 219 700 341)



vbs2009-012-015_a

TYPIQUE - VAPORISATION SUR LE FILTRE EN MOUSSE

2. Laisser agir pendant 3 minutes.
3. Comme indiqué sur le récipient du nettoyant de filtre à air (UNI), rincer à l'eau.
4. Sécher complètement le filtre en mousse.



vbs2009-012-005

TYPIQUE - SÉCHAGE

REMARQUE: Une seconde application peut être nécessaire pour les filtres très sales.

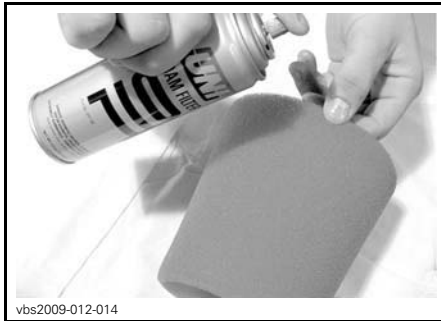
Huilage du filtre en mousse

1. Vaporiser de l'HUILE POUR FILTRE À AIR (N/P 219 700 340) sur le filtre en mousse préalablement séché.



219700340

HUILE POUR FILTRE À AIR (N/P 219 700 340)



vbs2009-012-014

TYPIQUE - HUILAGE DU FILTRE EN MOUSSE

2. Laisser agir pendant 3 à 5 minutes.
3. Retirer tout excédent d'huile qui pourrait atteindre le filtre en papier en enveloppant le filtre en mousse dans un tissu absorbant et en serrant doucement. Cela garantit également une répartition totale de l'huile sur le filtre en mousse.

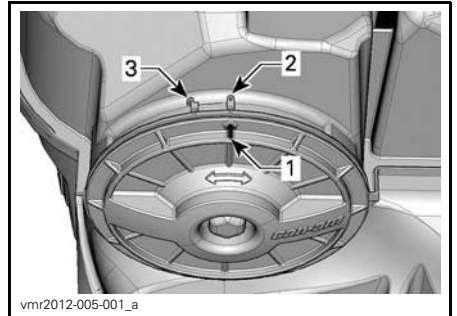
Installation du filtre à air

Remettre en place le filtre en mousse huilé sur le filtre en papier.

Graisser légèrement le joint torique et le corps en plastique du filtre à air.

Installer le filtre à air dans l'ordre inverse de la dépose.

S'assurer que le couvercle du filtre à air est bien verrouillé sur le boîtier du filtre. Voir les indications sur le couvercle et le boîtier du filtre.



vmr2012-005-001_a

1. Flèche de position du couvercle
2. Verrouillé
3. Déverrouillé

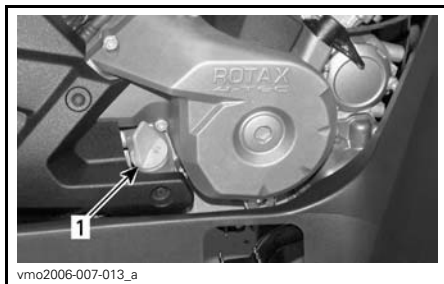
Installer le panneau central.
Installer le siège.

Huile à moteur

Niveau d'huile à moteur

AVIS Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. **Ne pas trop remplir.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la boîte de vitesses. Essuyer toute huile répandue.

REMARQUE: Pendant la vérification du niveau d'huile, inspecter visuellement la zone du moteur pour déceler d'éventuelles fuites.

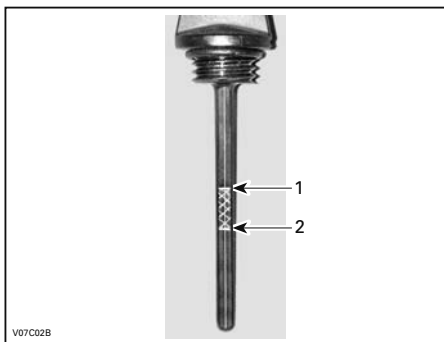


TYPIQUE - CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. Jauge de niveau d'huile

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface de niveau et que le moteur est froid et arrêté, vérifier le niveau d'huile comme suit:

1. Dévisser la jauge de niveau d'huile, la retirer et l'essuyer avec un chiffon.
2. Réinsérer la jauge de niveau d'huile et la visser à fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit arriver à égalité ou près de la marque de maximum.



TYPIQUE

1. Plein
2. Ajouter de l'huile

Pour ajouter de l'huile, retirer d'abord la jauge. Se servir d'un entonnoir pour ajouter un peu d'huile recommandée à la fois.

Verser une petite quantité d'huile et re-vérifier le niveau.

Répéter les opérations ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge. **Ne pas trop remplir.**

Bien visser la jauge de niveau d'huile.

Huile à moteur recommandée

Pendant la saison estivale, utiliser l'HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4-T (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121).

Pour toutes saisons, utiliser l'HUILE SYNTH. XPS 4-TEMPS (TOUS CLIMATS) (N/P 293 600 112).

REMARQUE: L'huile XPS est spécialement formulée et testée pour répondre aux exigences élevées de ce moteur.

Si cette huile n'est pas disponible, utiliser une huile pour moteurs 4-temps SAE 5W40 qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SG, SH ou SJ de l'API. Vérifier l'étiquette de l'API sur le récipient d'huile afin de s'assurer qu'elle comporte au moins l'une des classes ci-dessus. Se référer au tableau de viscosité pour plus de détails.

Vidange de l'huile à moteur

Allumer et faire chauffer le moteur. Arrêter le moteur.

S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

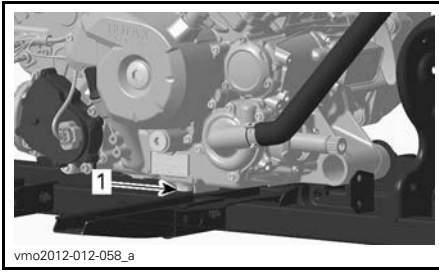
Enlever la jauge de niveau d'huile.

Nettoyer le moteur autour du bouchon de vidange.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévisser le bouchon de vidange.

⚠ ATTENTION L'huile à moteur peut être brûlante. Pour éviter des brûlures potentielles, ne pas enlever le bouchon de vidange du moteur lorsque le moteur est chaud. Attendre que l'huile du moteur refroidisse.



1. Bouchon de vidange

Attendre assez longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre.

Remplacer le filtre à huile. Consulter la rubrique *FILTRE À HUILE* dans cette sous-section.

Changer le joint d'étanchéité du bouchon de vidange.

Nettoyer le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettre le bouchon en place.

Remplir au niveau approprié avec une huile recommandée.

Pour connaître la contenance du carter, se reporter à la sous-section *FICHES TECHNIQUES*.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes.

S'assurer que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite.

Arrêter le moteur.

Attendre un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, et vérifier ensuite le niveau d'huile.

Remplir au besoin.

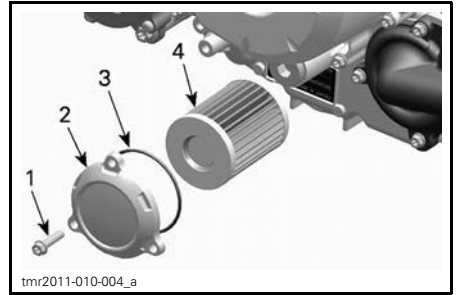
Éliminer l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Filtre à huile

Remplacement du filtre à huile

Enlever le couvre-moteur droit.

Dévisser le couvercle du filtre à huile.



1. Vis du filtre à huile
2. Couvercle du filtre à huile
3. Joint torique
4. Filtre à huile

Enlever le filtre à huile et en installer un neuf.

Vérifier le joint torique du couvercle et le remplacer au besoin.

Visser le couvercle du filtre à huile à sa place.

Essuyer toute huile renversée sur le moteur.

Radiateur

Inspection du radiateur

Vérifier périodiquement si le radiateur est propre.



vmo2012-014-018

TYPIQUE

Vérifier si le radiateur et les boyaux présentent des fuites ou s'ils sont endommagés.

Examiner les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, essayer de rincer les ailettes du radiateur.

Si on en a un à sa disposition, se servir d'un tuyau d'arrosage.

⚠ ATTENTION Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Le laisser d'abord refroidir.

AVIS On doit être prudent quand il s'agit de nettoyer les ailettes du radiateur. N'utiliser aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. **SI ON UTILISE UN BOYAU POUR LES LAVER, S'ASSURER QUE LA PRESSION D'EAU EST FAIBLE. NE JAMAIS UTILISER UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.**

S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé pour qu'il vérifie l'efficacité du système de refroidissement.

Liquide de refroidissement

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT
Vérifier le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

Placer le véhicule sur une surface de niveau.

Retirer le support de l'indicateur.

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



1. Réservoir de liquide de refroidissement

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20°C, il peut être légèrement plus bas que la marque MIN.

Ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à la marque MAX. au besoin.

⚠ AVERTISSEMENT
Ne pas retirer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement si le moteur est chaud.

Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne pas trop remplir.**

Remettre en place et bien visser le bouchon du réservoir.

Remettre en place le support de l'indicateur.

⚠ AVERTISSEMENT
Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

AVIS Ne pas stocker d'objets sous le support de l'indicateur.

Liquide de refroidissement recommandé

Utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Remplir le système de refroidissement avec du ANTIGEL PRÉMÉLANGÉ BRP (N/P 219 700 362), ou avec un mélange d'eau distillée et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel).

Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

Vidange du système de refroidissement

Retirer le support de l'indicateur.

Retirer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.

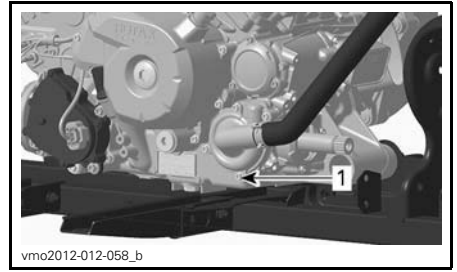
AVERTISSEMENT

Pour éviter des brûlures potentielles, ne pas retirer le bouchon à pression si le moteur est chaud.



1. Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur

Dévisser le bouchon de vidange de liquide de refroidissement et vidanger le liquide dans un contenant approprié.



1. Bouchon de vidange de liquide de refroidissement

REMARQUE: Ne pas dévisser complètement le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.

Modèles 500/800R

Détacher le boyau inférieur du radiateur et vidanger le reste du liquide de refroidissement dans un contenant approprié.

REMARQUE: Noter la position du collier de serrage sur le boyau inférieur de radiateur.

Réinstaller le boyau du radiateur à la position notée au moment de la dépose.

Tous les modèles

Réinstaller le bouchon de vidange de liquide de refroidissement avec un anneau d'étanchéité neuf.

Serrer le bouchon de vidange de liquide de refroidissement au couple recommandé.

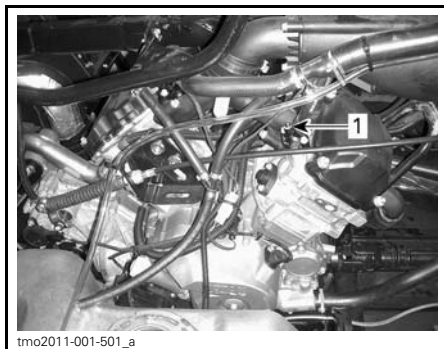
COUPLE DE SERRAGE DU BOUCHON DE VIDANGE DE LIQUIDE DE REFOUDDISEMENT

9 N•m à 11 N•m

Purger le système de refroidissement. Consulter la section *PURGE DU SYSTÈME DE REFOUDDISEMENT*.

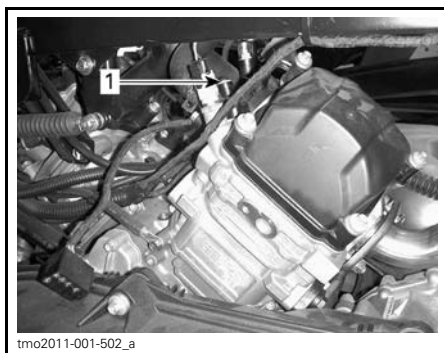
Purge du système de refroidissement

1. Dévisser les vis de purge sur les cylindres avant et arrière.



TYPIQUE

1. Vis de purge du cylindre avant



TYPIQUE

1. Vis de purge du cylindre arrière

2. Enlever le bouchon à pression.
3. Remplir le système de refroidissement jusqu'à ce que du liquide sorte par la ou les vis de vidange.
4. Remettre la ou les vis de purge ainsi que des joints d'étanchéité **NEUFS** et serrer au couple recommandé.

| COUPLE DE SERRAGE | |
|--------------------|-------------------|
| Joint d'étanchéité | 4.4 N•m à 5.6 N•m |

5. Ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à ce que le liquide atteigne le bouchon à pression.
6. Démarrer le moteur.

REMARQUE: Ne pas installer le bouchon à pression.

7. Faire tourner le moteur au ralenti jusqu'à ce que le ventilateur se mette en marche.

REMARQUE: Surveiller le niveau de liquide de refroidissement pendant que le moteur réchauffe et ajouter du liquide de refroidissement au besoin.

8. Appuyer sur l'accélérateur deux ou trois fois et vérifier le niveau de liquide de refroidissement.
9. Arrêter le moteur et le laisser refroidir.
10. Vérifier si le système de refroidissement présente des fuites.
11. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir. Ajouter du liquide de refroidissement au besoin.
12. Installer le bouchon à pression.

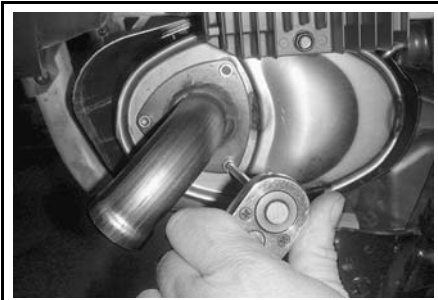
Pare-étincelles du silencieux

Nettoyage et inspection du pare-étincelles

REMARQUE: Le remplacement du tamis du pare-étincelles n'est nécessaire que si celui-ci est endommagé.

⚠ ATTENTION Laisser le système d'échappement refroidir avant de procéder à son nettoyage et à son inspection.

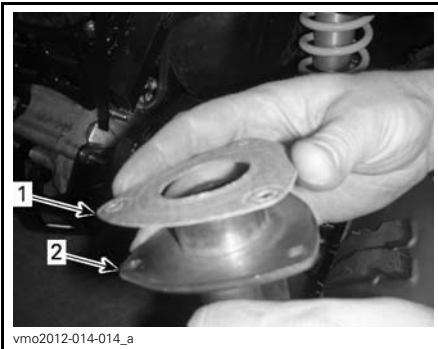
Enlever et jeter les vis de fixation du tuyau d'échappement arrière.



vmo2012-012-709

TYPIQUE - RETRAIT DU TUYAU ARRIÈRE

Enlever le tuyau d'échappement arrière, le joint d'étanchéité (jeter) et le pare-étincelles.



vmo2012-014-014_a

TYPIQUE

1. Joint d'étanchéité
2. Tuyau d'échappement arrière

Éliminer au moyen d'une brosse les dépôts de calamine sur le pare-étincelles.

AVIS Utiliser une brosse douce et éviter d'endommager les mailles du pare-étincelles.

⚠ ATTENTION Porter des verres de protection et des gants.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



tmo2011-001-043_a

1. Nettoyer le pare-étincelles

Vérifier si les mailles du pare-étincelles sont endommagées. Remplacer au besoin.

Inspecter la chambre du pare-étincelles dans le silencieux. Enlever tous débris au besoin.

Installer un joint d'étanchéité, un tuyau arrière et des vis de fixation neuves.

Remettre en place le couvre-silencieux à l'aide des vis de fixation neuves. Ser- rer au couple recommandé.

COUPLE DE SERRAGE

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Vis de fixation du tuyau arrière | 11 N•m ± 1 N•m |
| Vis de fixation du couvre-silencieux | 11 N•m ± 1 N•m |

Filtre à air de la transmission CVC (800R/1000)

Dépose du filtre à air de la transmission CVC

1. Retirer le support de l'indicateur.
2. Retirer le filtre à air de l'admission d'air de la transmission CVC en éti- rant ses côtés.



1. Filtre à air de la transmission CVC

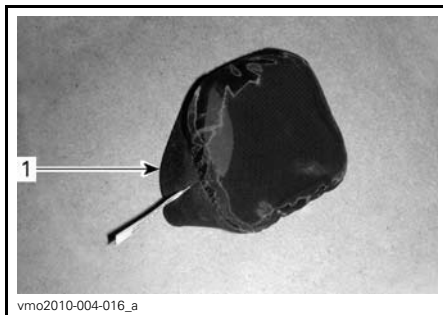
Nettoyage du filtre à air de la transmission CVC

1. Vaporiser un NETTOYEUR DE FILTRE À AIR (N/P 219 700 341) à l'intérieur et à l'extérieur du filtre.



NETTOYANT DE FILTRE À AIR (N/P 219 700 341)

2. Laisser agir pendant 3 minutes.
3. Comme indiqué sur le récipient du nettoyant de filtre à air (UNI), rincer le filtre à l'eau.
4. Sécher le filtre complètement.



1. Filtre à air de la transmission CVC

5. Nettoyer l'intérieur de l'admission d'air de la transmission CVC.

Installation du filtre à air de la transmission CVC

1. Installer le filtre à air sur l'admission d'air de la transmission CVC en écartant ses côtés.
2. Remettre en place le support de l'indicateur.

Huile de la boîte de vitesses

Vérification du niveau d'huile de la boîte de vitesses

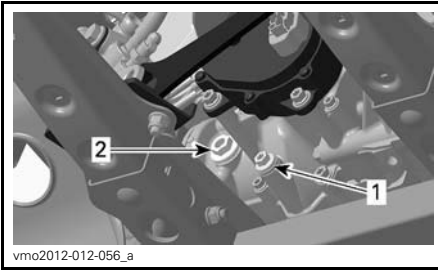
AVIS Vérifier le niveau d'huile et remplir au besoin. **Ne pas trop remplir.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement la boîte de vitesses. Essuyer toute huile répandue.

Stationner le véhicule sur une surface de niveau.

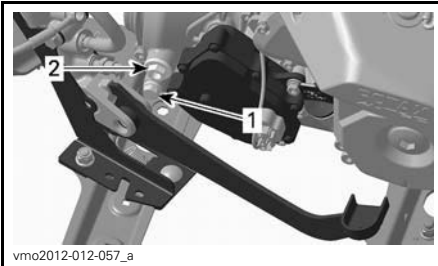
Sélectionner la position POINT MORT (N).

Verrouiller le loquet de frein.

Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses en enlevant le bouchon de niveau d'huile.



TYPIQUE - MOTEUR 800R
 1. Bouchon de vidange
 2. Bouchon de niveau d'huile



TYPIQUE - MOTEUR 1000
 1. Bouchon de vidange
 2. Bouchon de niveau d'huile

Le niveau d'huile doit être à égalité avec le bord de l'orifice de niveau d'huile.

Au besoin, ajouter de l'huile jusqu'à ce qu'elle déborde par l'orifice de niveau d'huile.

Huile de boîte de vitesses recommandée

| MOTEUR | PRODUIT RECOMMANDÉ | QUANTITÉ |
|-------------|---|-------------------|
| 500 800R | HUILE SYNTH. D'ENGRENAGES XPS (75W 140) | Environ 400 ml |
| 1000 | (N/P 293 600 140) | Environ 450 ml |

Si l'huile recommandée n'est pas disponible, utiliser une huile de boîte de vitesses 75W 140 qui répond à la norme API GL-5.

AVIS Lors de l'entretien, ne pas employer d'autres huiles que celle recommandée. Ne pas mélanger avec d'autres types d'huile.

Vidange d'huile de la boîte de vitesses

REMARQUE: Lorsqu'on remplace l'huile de la boîte de vitesses, il est recommandé de nettoyer en même temps le capteur de vitesse du véhicule (VSS).

Stationner le véhicule sur une surface de niveau.

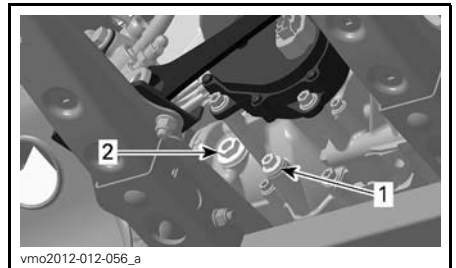
Nettoyer la surface entourant le bouchon de vidange.

Nettoyer la zone autour du bouchon de niveau d'huile.

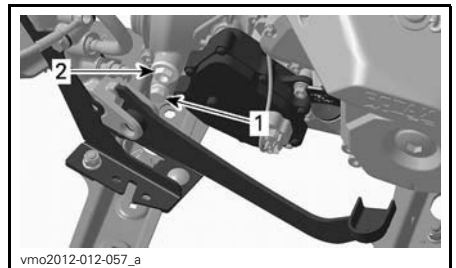
D'en dessous du véhicule, placer un bac de récupération sous l'orifice de vidange.

Enlever le bouchon de niveau d'huile.

Enlever le bouchon de vidange de la boîte de vitesses.



TYPIQUE - MOTEUR 800R
 1. Bouchon de vidange
 2. Bouchon de niveau d'huile



TYPIQUE - MOTEUR 1000
 1. Bouchon de vidange
 2. Bouchon de niveau d'huile

Laisser l'huile s'écouler complètement de la boîte de vitesses.

Installer le bouchon de vidange.

REMARQUE: Éliminer toute particule métallique du bouchon de vidange avant de l'installer.

Remplir la boîte de vitesses.

AVIS N'utiliser que l'huile recommandée.

Le niveau d'huile devrait être à égalité avec le rebord inférieur de l'orifice de niveau d'huile.

AVIS Ne pas trop remplir.

Remettre le bouchon de niveau d'huile.

Essuyer toute huile répandue.

Câble d'accélérateur

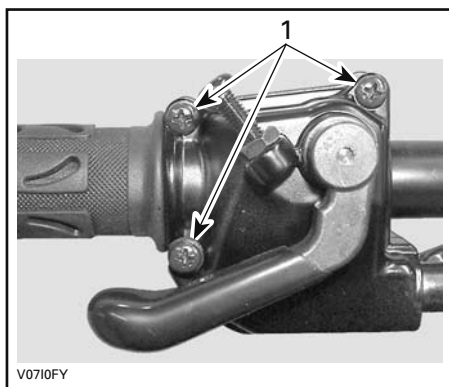
Lubrification du câble d'accélérateur

Le câble d'accélérateur doit être lubrifié avec du LUBRIFIANT POUR CÂBLE (N/P 293 600 041) ou un équivalent.

AVERTISSEMENT

Toujours utiliser un lubrifiant à la silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant, à base d'eau par exemple, pourrait rendre l'accélérateur ou le câble collant et raide.

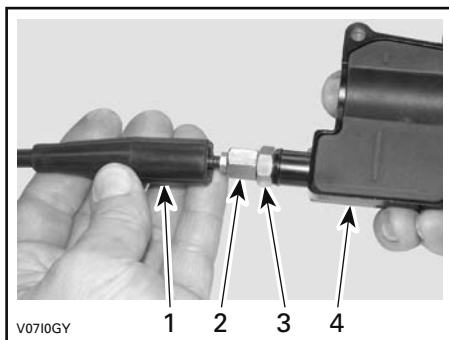
Ouvrir le logement de la manette d'accélérateur.



1. Enlever ces vis

Séparer la manette.

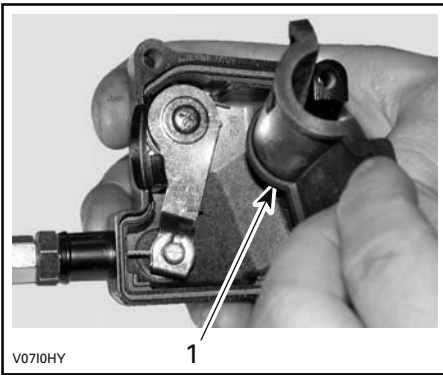
Glisser le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



1. Protecteur de câble
2. Tendeur de câble d'accélérateur
3. Écrou de blocage
4. Logement de la manette d'accélérateur

Visser le tendeur de câble d'accélérateur.

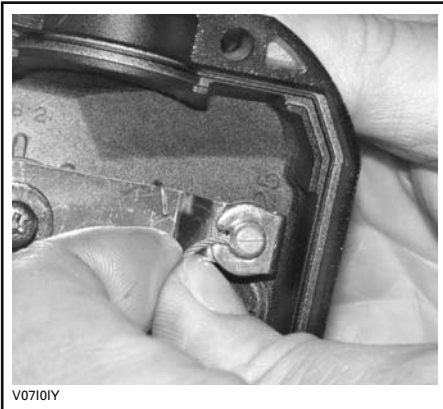
Déposer le protecteur de logement interne.



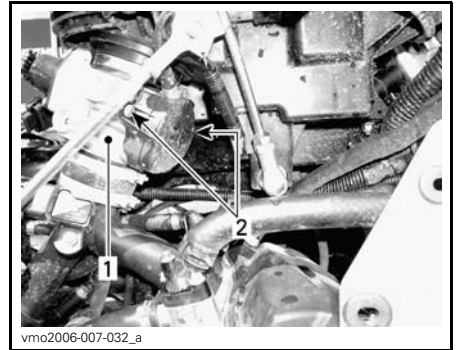
1. Protecteur de logement interne

Retirer le câble du logement de la manette d'accélérateur.

REMARQUE: Glisser le câble dans la fente de l'attache et retirer l'extrémité du câble de l'attache.



Enlever le couvercle latéral du carter de papillon.



1. Carter de papillon
2. Vis du couvercle latéral

Insérer l'aiguille du vaporisateur de lubrifiant dans l'extrémité du tendeur de câble d'accélérateur.

⚠ ATTENTION Toujours porter des protections appropriées pour la peau et les yeux. Les produits chimiques peuvent léser la peau et les yeux.



TYPIQUE

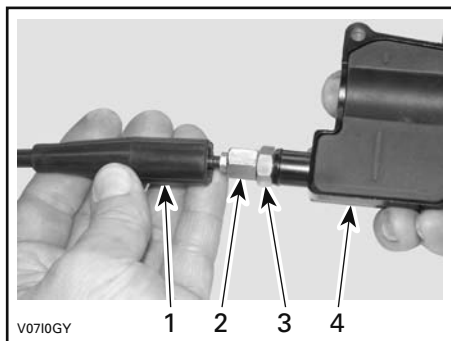
REMARQUE: Mettre un chiffon autour du tendeur de câble d'accélérateur pour éviter que le lubrifiant se répande.

Vaporiser du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'extrémité reliée au carter de papillon.

Réinstaller et régler le câble.

Réglage du câble d'accélérateur

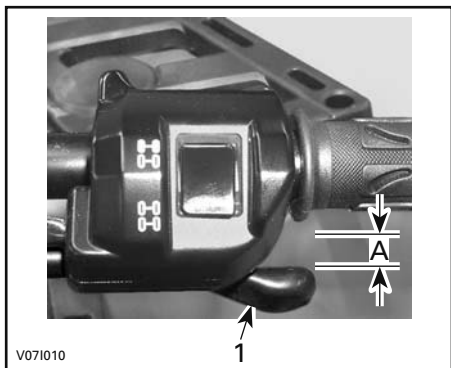
Glisser le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



1. Protecteur de câble
2. Tendeur de câble d'accélérateur
3. Écrou de blocage
4. Logement de la manette d'accélérateur

Desserrer l'écrou de blocage puis tourner le tendeur pour obtenir un jeu approprié de manette d'accélérateur.

REMARQUE: Mesurer le jeu à l'extrémité de la manette d'accélérateur.



1. Manette d'accélérateur
- A. 2 mm

Serrer l'écrou de blocage et réinstaller le protecteur.

Le levier sélecteur sur «P» (STATIONNEMENT), démarrer le moteur.

Vérifier si le câble d'accélérateur est bien réglé en tournant le guidon complètement à droite, puis complètement à gauche. Si le régime du moteur augmente, régler de nouveau le jeu de la manette d'accélérateur.

Bougies

Accès aux bougies

Enlever les panneaux latéraux.
Débrancher les câbles de bougie.

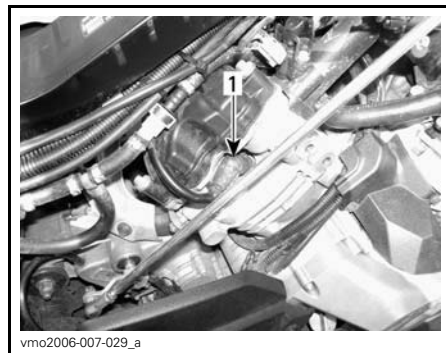
Dépose des bougies

Dévisser les bougies d'un tour.

⚠ ATTENTION Toujours porter des verres de protection lorsqu'on se sert d'air comprimé.

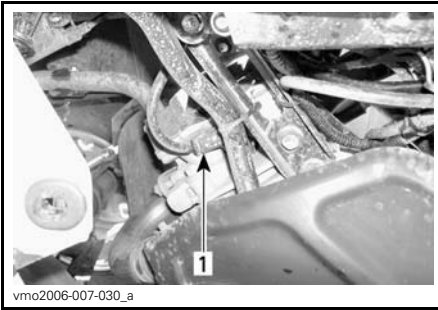
Si possible, nettoyer les bougies et les culasses à l'air comprimé.

Dévisser complètement les bougies et les enlever.



CÔTÉ DROIT — CYLINDRE ARRIÈRE

1. Bougie



CÔTÉ GAUCHE — CYLINDRE AVANT

1. Bougie

Installation des bougies

Avant d'installer les bougies, vérifier si la surface de contact des culasses et des bougies n'est pas sale.

Avec une jauge d'épaisseur, régler l'écartement de l'électrode.

| |
|----------------------------------|
| ÉCARTEMENT DE L'ÉLECTRODE |
|----------------------------------|

| |
|-----------------|
| 0,6 mm - 0,7 mm |
|-----------------|

Appliquer du lubrifiant antigrippage à base de cuivre sur les filets des bougies.

Serrer les bougies à la main dans les culasses, puis avec une clé dynamométrique et une douille appropriée.

| | |
|--------------------------|--|
| COUPLE DE SERRAGE | |
|--------------------------|--|

| | |
|--------|------------------|
| Bougie | 20 N•m ± 2.4 N•m |
|--------|------------------|

Batterie

⚠ ATTENTION Ne jamais charger la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Ces véhicules sont munis d'une batterie VRLA, ce qui signifie «Valve Regulated Lead Acid» ou «au plomb-acide à régulation par soupape». Cette batterie ne requiert aucun entretien; il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

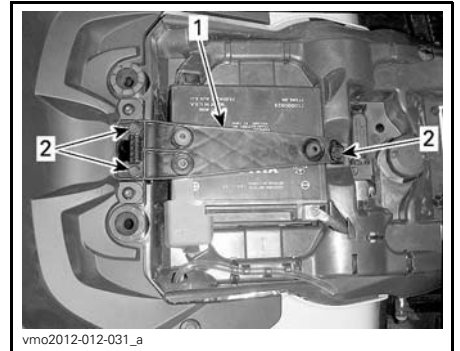
AVIS Ne jamais retirer le capuchon d'étanchéité de la batterie.

Dépose de la batterie

Débrancher le câble négatif NOIR (-) en premier, puis le câble positif ROUGE (+).

AVIS Toujours débrancher le câble négatif NOIR (-) de la batterie en premier.

Retirer les vis de fixation et la sangle puis sortir la batterie du châssis.



1. Sangle de la batterie

2. Vis de fixation

Nettoyage de la batterie

Nettoyer la batterie, son boîtier et les bornes avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Avec une brosse métallique, enlever la rouille des raccords de câbles et des bornes.

Installation de la batterie

Pour l'installation, inverser les étapes de la dépose.

AVIS Toujours brancher le câble positif ROUGE (+) de la batterie en premier.

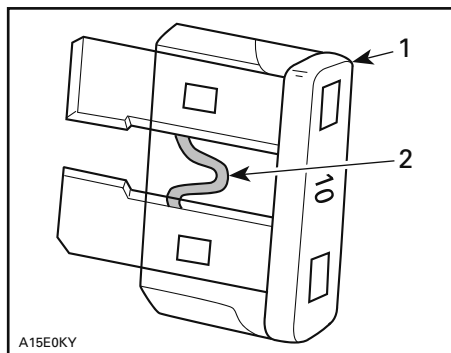
Fusibles

⚠ ATTENTION Toujours mettre l'interrupteur d'allumage sur «OFF» avant de remplacer un fusible défectueux.

Vérification des fusibles

Vérifier si le filament est fondu.

Si le filament est fondu, remplacer le fusible endommagé. Se reporter aux tableaux *EMPLACEMENT DES FUSIBLES* pour connaître le bon calibre.



A15E0KY

TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

AVIS Ne pas utiliser un fusible de calibre supérieur; cela pourrait causer des dommages importants.

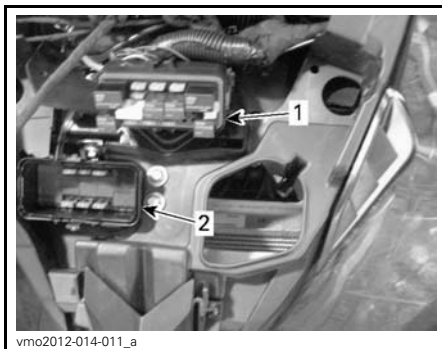
Emplacement de la boîte à fusibles avant

Pour sortir le support de l'indicateur, le tirer vers le haut et vers l'avant.



vmo2012-014-009_a

1. Support de l'indicateur



vmo2012-014-011_a

1. Boîte à fusibles avant
2. Couvercle de la boîte à fusibles avant

REMARQUE: Examiner l'intérieur du couvercle de la boîte à fusibles pour connaître l'emplacement des fusibles.

AVIS Ne pas stocker d'objets dans le compartiment d'entretien avant.

Description de la boîte à fusibles avant

| BOÎTE À FUSIBLES AVANT | | |
|------------------------|--|---------|
| N° | DESCRIPTION | CALIBRE |
| R1 | Relais du ventilateur | - |
| R2 | Relais principal | - |
| R3 | Relais des accessoires | - |
| R4 | Relais des feux | - |
| R5 | Relais de la pompe à essence | - |
| R8 | Relais des freins | - |
| F4 | Indicateur (indicateur de vitesse) | 10 A |
| F5 | Injecteurs/allumage | 5 A |
| F6 | ECM | 5 A |
| F7 | 2/4 roues motrices | 5 A |
| F8 | Interrupteur à clé, solénoïde du démarreur | 5 A |
| F9 | Ventilateur | 25 A |
| F10 | Euro Control (modèles CE) | 5 A |
| F11 | Feux | 30 A |

BOÎTE À FUSIBLES AVANT

| N° | DESCRIPTION | CALIBRE |
|-----|-----------------|---------|
| F12 | Prise CC | 15 A |
| F14 | Accessoires 2 | 15 A |
| F15 | Pompe à essence | 5 A |

Emplacement du porte-fusibles arrière

Le porte-fusibles arrière est situé sous le siège près de la batterie.



1. Capuchon du porte-fusibles arrière



1. Porte-fusibles arrière

Identification du porte-fusibles arrière

| PORTE-FUSIBLES ARRIÈRE | | |
|------------------------|--|---------|
| N° | DESCRIPTION | CALIBRE |
| F1 | Principal | 30 A |
| F2 | Ventilateur/accessoires | 40 A |
| F3 | Système de servodirection dynamique (DPS) (le cas échéant) | 40 A |

Feux

Vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule après l'avoir remplacée.

Remplacement de l'ampoule de phare

AVIS Ne jamais toucher la partie en verre d'une ampoule aux halogènes avec les doigts nus, car cela en réduit la durée de vie. Si on y a touché, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

Débrancher le connecteur de l'ampoule.

Faire tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



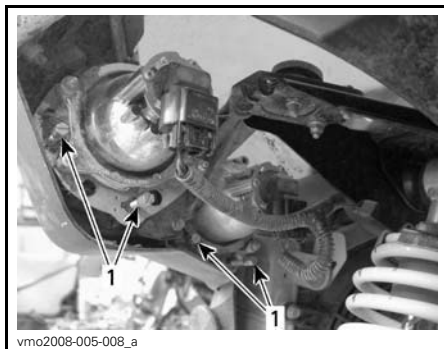
Retirer l'ampoule.

Bien réinstaller les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Vérifier si les phares fonctionnent bien.

Réglage du faisceau des phares

Tourner les boutons pour régler la hauteur du faisceau selon ses préférences. Régler les phares de manière uniforme.



TYPIQUE

1. Vis de réglage

Remplacement des ampoules de feu arrière

Débrancher le connecteur de feu arrière.

Faire tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la libérer du logement du feu arrière.



FAIRE TOURNER L'AMPOULE DANS LE SENS ANTIHORAIRE

Retirer du feu arrière la douille d'ampoule.

Pour l'installation, inverser les étapes de la dépose.

Soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement

Inspection des soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement

Inspecter les soufflets et les protecteurs d'arbre d'entraînement.

Vérifier si les protecteurs sont endommagés ou s'ils frottent contre les arbres.

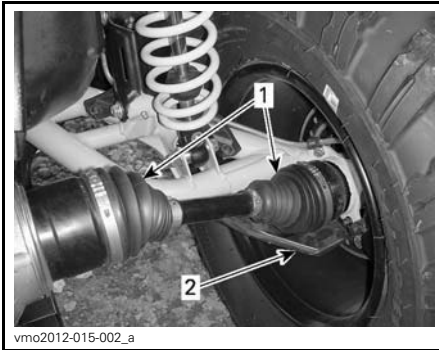
Vérifier si les soufflets présentent des fissures, des déchirures, des fuites de graisse, etc.

Au besoin, réparer ou remplacer les pièces endommagées.



TYPIQUE — AVANT DU VÉHICULE

1. Soufflets d'arbre d'entraînement
2. Protecteur d'arbre d'entraînement



TYPIQUE — ARRIÈRE DU VÉHICULE
 1. Soufflets d'arbre d'entraînement
 2. Protecteurs d'arbre d'entraînement



TYPIQUE

Roulements de roue

Inspection des roulements de roue

Placer le véhicule sur une surface de niveau.

Serrer le loquet de frein.

Soulever le véhicule et le soutenir ainsi.

Fixer le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Tenir la roue par le rebord supérieur, puis tirer et pousser afin de sentir s'il y a un jeu.

Si on constate un jeu, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Inspection du verrou de talon

Resserrage du verrou de talon

Modèle *Renegade Xxc*

AVIS Ne pas utiliser une clé à chocs pour installer les vis de verrou de talon car elles pourraient subir des dommages.

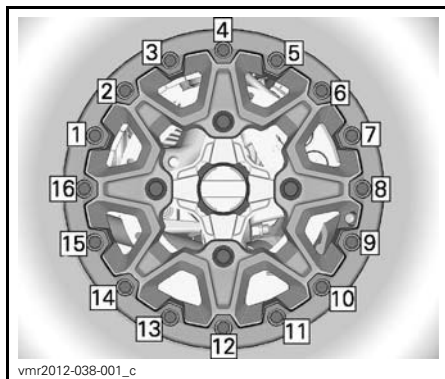
1. Resserrer toutes les vis au couple recommandé et dans l'ordre de serrage suivant.

| COUPLE DE SERRAGE | |
|------------------------|-------|
| Vis de verrou de talon | 8 N•m |

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



ORDRE DE SERRAGE FINAL

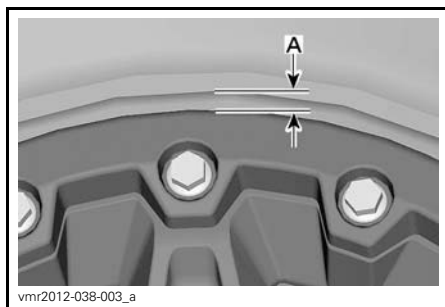
2. Pour que la pression exercée sur l'anneau de retenue de verrou de talon soit uniforme, serre les vis de quelques tours à la fois.

REMARQUE: Il est normal que l'anneau de retenue du verrou de talon soit légèrement flexible afin qu'il puisse s'adapter au talon du pneu.

Vérification du jeu du verrou de talon

Modèle Renegade Xxc

1. Vérifier le jeu entre le pneu et l'anneau de retenue du verrou de talon; il devrait être quasiment égal tout autour de l'anneau.



A. Jeu entre le pneu et l'anneau

Si le jeu est inadéquat, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Roues et pneus

Pression des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler davantage et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Toujours respecter les pressions recommandées. Comme ce sont des pneus à basse pression, il faut employer une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont **froids**, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifier la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la trousse d'outils.

| PRESSION DES PNEUS | | |
|--------------------|----------|----------|
| TOUS LES MODÈLES | AVANT | ARRIÈRE |
| | 41.4 kPa | 41.4 kPa |

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

Inspection des pneus

Vérifier si les pneus sont endommagés ou usés. Les remplacer au besoin.

Ne pas permuter les pneus. Les pneus avant et arrière sont de taille différente. Les pneus sont directionnels. Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Remplacement des pneus

Les pneus doivent être changés par un concessionnaire Can-Am autorisé.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne remplacer les pneus qu'avec des pneus de même type et de même taille que les pneus originaux.
- Bien installer les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.
- Les pneus doivent être montés par quelqu'un d'expérience, conformément aux méthodes de montage reconnues, en se servant de l'équipement d'installation approprié et conçu par des membres de l'industrie des pneus.

Dépose d'une roue

Placer le véhicule sur une surface de niveau.

Verrouiller le loquet de frein.

Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule.

Fixer le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Dévisser les écrous, puis enlever la roue.

Installation d'une roue

Au moment de remettre la roue, il est recommandé d'appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filets.

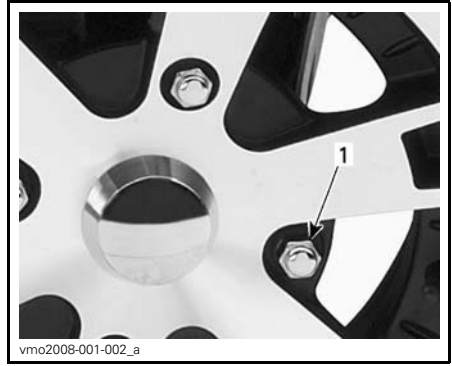
Si les pneus sont unidirectionnels, veiller à bien les installer dans leur sens de rotation.

Serrer les écrous avec soin, en ordre entrecroisé, puis appliquer le couple de serrage final.

COUPLE DE SERRAGE

| | |
|---------------|------------------|
| Écrou de roue | 100 N•m ± 10 N•m |
|---------------|------------------|

AVIS Toujours utiliser les écrous de roue recommandés en fonction du type de jante. Des écrous inadaptés risquent d'endommager la jante ou les goujons.



TYPIQUE — JANTE EN ALUMINIUM
1. Écrou de roue (type fermé)

Direction

Inspection de la direction

Biellettes de direction

Inspecter si le soufflet des biellettes de direction est fissuré.

⚠ AVERTISSEMENT

La biellette de direction doit être remplacée si le soufflet est fissuré.

Suspension

Lubrification de la suspension avant

Lubrifier les bras triangulaires avant au niveau des raccords de graissage.

GRAISSE POUR SUSPENSION

Produit recommandé
par BRP

GRAISSE POUR
SUSPENSION
(N/P 293 550 033)

Lubrification de la suspension arrière

Lubrifier les articulations de la barre stabilisatrice arrière et les douilles de pivot au niveau des raccords de graissage.

| GRAISSE POUR SUSPENSION | |
|----------------------------|---|
| Produit recommandé par BRP | GRAISSE POUR SUSPENSION (N/P 293 550 033) |

Inspection de la suspension

Amortisseurs

Vérifier si les amortisseurs présentent des fuites d'huile ou tout autre dommage.

Vérifier la solidité des fixations.

Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Joints à rotule

Inspecter si le soufflet des joints à rotule est fissuré.

⚠ AVERTISSEMENT

Le joint à rotule doit être remplacé si le soufflet est fissuré.

Bras triangulaires avant

Vérifier si les bras triangulaires sont fissurés, pliés ou endommagés.

Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Bras longitudinaux arrière

Vérifier si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé si on décèle un problème.

Freins

Vérification du niveau du réservoir de liquide de frein

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, vérifier le niveau du liquide de frein dans les réservoirs.

REMARQUE: Si le niveau est bas, cela peut indiquer qu'il y a des fuites ou que les plaquettes sont usées.

Vérification du niveau du réservoir du frein avant

Orienter les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.

Vérifier le niveau de liquide de frein; le réservoir est plein lorsque le liquide atteint la partie supérieure de la fenêtre.

Inspecter l'état du soufflet de la manette.

Rechercher toute fissure, déchirure, etc. Remplacer au besoin.



TYPIQUE

Vérification du niveau du réservoir du frein arrière

Enlever le siège.

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir de liquide de frein.



1. Réservoir de liquide de frein arrière

Par contre, vérifier ce qui suit entre les visites au concessionnaire:

- Le niveau de liquide de frein
- Que le système de freinage ne présente aucune fuite
- Si les freins sont propres.

⚠ AVERTISSEMENT

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour la vidange du liquide de frein ou tout entretien du système de freinage.

Ajout de liquide de frein

⚠ AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon de remplissage avant de l'enlever.

Retirer les vis du bouchon de réservoir. Ajouter du liquide au besoin. **Ne pas trop remplir.**

REMARQUE: S'assurer que le diaphragme du bouchon de remplissage est poussé au fond avant de serrer le bouchon sur le réservoir de liquide de frein.

Remettre le bouchon en place et serrer les vis.

Liquide de frein recommandé

Toujours utiliser un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter que le système de freinage ne soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour rectifier le niveau.

Inspection des freins

L'inspection, l'entretien et la réparation doivent être effectués par un concessionnaire Can-Am autorisé.

SOINS DU VÉHICULE

Soins d'après-utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin (plage, mise à l'eau de bateau, etc.), il faut le rincer à l'eau douce pour le préserver, ainsi que ses composants, de la corrosion. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser le LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent. Faire cette opération à la fin de chaque journée d'utilisation.

Après une randonnée dans la boue, on recommande de rincer le véhicule ainsi que ses composants, et de nettoyer le feu arrière et les phares.

Nettoyage et protection du véhicule

AVIS Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule. **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION** (avec un tuyau d'arrosage par exemple).

Porter attention à certaines zones où la boue ou les débris peuvent s'accumuler et causer de l'usure, des interférences ou de la corrosion potentielle.

Laver le véhicule avec une solution d'eau savonneuse.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de polypropylène avec des produits nettoyants à base de pétrole, leur fini lustré sera irrémédiablement endommagé.

Produits nettoyants incompatibles

| TYPE DE MATÉRIAU | PRODUITS NETTOYANTS INCOMPATIBLES |
|--|--|
| Polypropylène (pièces de carrosserie) | TOUT PRODUIT NETTOYANT À BASE DE PÉTROLE |
| | Vaporisateur de finition pour quad XPS (N/P 219 701 704) |
| | Ensemble de nettoyage pour quad XPS (N/P 219 701 713) (contient le vaporisateur de finition pour quad XPS ci-dessus) |



NE PAS UTILISER SUR LE POLYPROPYLÈNE

Produits nettoyants compatibles

| TYPE DE MATÉRIAU | PRODUIT NETTOYANT COMPATIBLE |
|--|---|
| Polypropylène (pièces de carrosserie) | Nettoyant pour quad XPS (N/P 219 701 702) |
| | Eau savonneuse |



vbs2012-006-001

SÉCURITAIRE SUR LE POLYPROPYLÈNE

ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de 4 mois, il faut le remiser adéquatement.

Lorsqu'on utilise le véhicule après une période de remisage, une préparation s'impose.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour faire faire la préparation votre véhicule pour l'entreposage ou la préparation présaisonnière.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

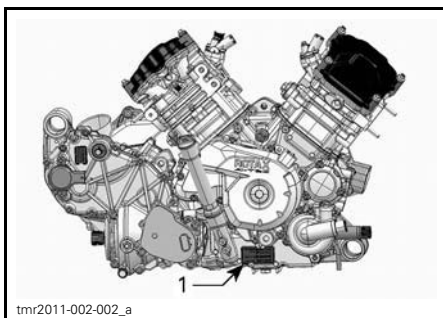
Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Les principaux composants du véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par différents numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am autorisé a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (NIM) ou le numéro d'identification du véhicule (NIV) a été enlevé, détruit ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

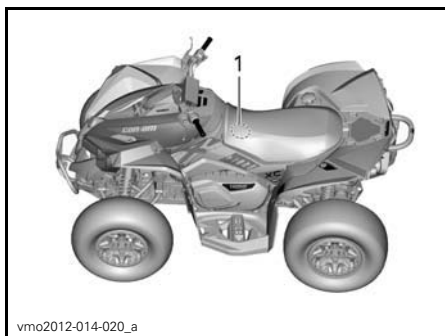
Numéro d'identification du moteur (NIM)



TYPIQUE - CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

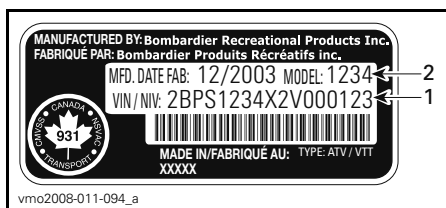
1. Numéro d'identification du moteur (NIM)

Numéro d'identification du véhicule



TYPIQUE

1. Emplacement du NIV



1. NIV (Numéro d'Identification du Véhicule)
2. Modèle

FICHES TECHNIQUES

| MOTEUR | | | |
|-------------------------------------|--|---|-------|
| Type de moteur | 500 | ROTAX® 490, 4-temps, 2 cylindres (V), refroidi par liquide | |
| | 800R | ROTAX® 810, 4-temps, 2 cylindres (V), refroidi par liquide | |
| | 1000 | ROTAX® 1010, 4-temps, 2 cylindres (V), refroidi par liquide | |
| | 4 temps, simple arbre à cames en tête (SOHC), refroidi par liquide | | |
| Dispositif de commande des soupapes | | 4 soupapes/cylindre (réglage mécanique), simple arbre à cames en tête (SOHC) avec chaîne de distribution | |
| Nombre de soupapes | | 4 soupapes/cylindre (réglage mécanique) | |
| Alésage | 500 | 82 mm | |
| | 800R 1000 | 91 mm | |
| | | | |
| Course | 500 | 47 mm | |
| | 800R | 61,5 mm | |
| | 1000 | 75 mm | |
| Cylindrée | 500 | 499,6 cm ³ | |
| | 800R | 799,9 cm ³ | |
| | 1000 | 976 cm ³ | |
| Système d'échappement | | Pare-étincelles approuvé par le USDA Forest Service | |
| Filtre à air du moteur | | Filtre en papier synthétique avec mousse | |
| SYSTÈME DE LUBRIFICATION | | | |
| Type | | Carter humide. Filtre à huile remplaçable | |
| Filtre à huile | | Cartouche remplaçable | |
| Huile à moteur | Contenance | 2,0 L | |
| | Recommandée | Pendant l'été, utiliser l'HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4-T (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121). Pour toutes saisons, utiliser l'HUILE SYNTH. XPS 4-TEMPS (TOUS CLIMATS) (N/P 293 600 112). Si elles ne sont pas disponibles, utiliser une huile à moteur 5W 40 qui respecte les exigences de la classe de service SG, SH ou SJ de l'API. | |
| SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT | | | |
| Liquide de refroidissement | Type | Mélange éthylène glycol et eau (50% liquide de refroidissement et 50% eau). Employer le liquide de refroidissement prémélangé vendu par BRP (N/P 219 700 362) ou un liquide conçu expressément pour les moteurs en aluminium | |
| | Contenance | 500 800R | 3,4 L |
| | | 1000 | 3,5 L |

| TRANSMISSION CVC | | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|--|--|
| Type | | CVC (à changement de vitesse continu) | |
| Régime d'embrayage | 500 | 1600 ± 100 tr/min | |
| | 800R | 1650 ± 100 tr/min | |
| | 1000 | | |
| BOÎTE DE VITESSES | | | |
| Type | | Deux rapports (petite vitesse et grande vitesse) en plus des positions STATIONNEMENT (P), POINT MORT (N) et MARCHE ARRIÈRE (R) | |
| Rapport d'engrenages | 500 650 | Haut:: 3.078/Bas: 5.293/Marche arrière: 5.45 | |
| | 800R | Haut:: 2.886/Bas: 5.293/Marche arrière: 5.45 | |
| | 1000 | Haut:: 2.829/Bas: 5.842/Marche arrière: 7.148 | |
| Huile de boîte de vitesses | Contenance | 500 800R | 400 ml |
| | | 1000 | 450 ml |
| | Type | 500 800R 1000 | HUILE SYNTH. D'ENGRENAGES XPS (75W 140) (N/P 293 600 140) ou de l'huile 75W 140 API GL-5 |
| | | | |
| SYSTÈME ÉLECTRIQUE | | | |
| Puissance de la magnéto | Renegade | 400 W @ 6000 tr/min | |
| | Renegade X xc (avec DPS) | 625 W @ 6000 tr/min | |
| Type de système d'allumage | | ADI (allumage à décharge inductive) | |
| Calage de l'allumage | | Variable | |
| Bougie | Quantité | 2 | |
| | Marque et type | NGK DCPR8E | |
| | Écartement des électrodes | 0,6 mm à 0,7 mm | |
| Réglage du limiteur de régime moteur | 500 | 8000 tr/min | |
| | 800R | 8200 tr/min | |
| | 1000 | | |
| Batterie | Type | Sèche | |
| | Tension | 12 volts | |
| | Capacité nominale | 18 A•h | |
| | Puissance de sortie du démarreur | 0,7 KW | |
| Feux | De route | 2 x 60 W | |
| | De croisement | 2 x 60 W | |
| Feu arrière | | 2 x 5/21 W | |

| SYSTÈME D'ALIMENTATION (suite) | | | |
|--|-------------------------|--|---|
| Clignotants | | 4 x 10 W | |
| Feux de position | | 5 W | |
| Éclairage de la plaque d'immatriculation | | 1 x 10 W | |
| Fusibles | | Voir la rubrique <i>FUSIBLES</i> dans la section <i>ENTRETIEN</i> | |
| SYSTÈME D'ALIMENTATION | | | |
| Alimentation en essence | Type | Injection d'essence électronique (EFI) | |
| Carter de papillon | | 46 mm | |
| Pompe à essence | Type | Électrique (à l'intérieur du réservoir d'essence) | |
| Régime de ralenti | | 1250 ± 50 tr/min (non réglable) | |
| Carburant | Type | Essence ordinaire sans plomb (pouvant contenir jusqu'à 10% MAX. d'éthanol) | |
| | Indice d'octane minimal | 92 RON ou plus | |
| Contenance du réservoir d'essence | | 20,5 L | |
| Quantité d'essence qui reste dans le réservoir lorsque le voyant de faible niveau d'essence S'ALLUME | | ± 5 L | |
| SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT | | | |
| Type de système d'entraînement | | Sélection du mode 2 ou 4 roues motrices | |
| Huile à différentiel avant huile d'entraînement final arrière | Contenance | Avant | 500 ml |
| | | Arrière | 300 ml |
| | Type | Avant | HUILE SYNTH. D'ENGRENAGES XPS (75W 90) (N/P 293 600 043) ou huile synthétique 75W 90 API GL-5 |
| | | Arrière | HUILE SYNTH. D'ENGRENAGES XPS (75W 140) (N/P 293 600 140) ou une huile synthétique 75W 140 API GL-5 |
| Entraînement avant | Renegade | Différentiel avant ^t Visco-lok | |
| | Renegade X xc | Différentiel avant ^t Visco-lok QE | |
| Rapport d'entraînement avant | | 3,6:1 | |
| Entraînement arrière | | Entraîné par arbre/entraînement final | |
| Rapport d'entraînement arrière | | 3,6:1 | |
| Graisse pour joint homocinétique | | GRAISSE POUR JOINT HOMOCINÉTIQUE (N/P 293 550 019) | |
| DIRECTION | | | |
| Rayon de braquage | | 205,7 cm | |
| Divergence totale (roues avant ne touchant pas au sol) | | Pincement de 3 mm à 5,6 mm | |
| Angle de carrossage (véhicule au sol) | | 0° | |

| SUSPENSION AVANT | | | |
|--|------------|---|--|
| Type de suspension | | Bras de suspension double à géométrie de contrôle | |
| Course | | 226 mm | |
| Amortisseur | Qté | 2 | |
| | Type | Base | Gaz |
| | | X xc | Gaz haute pression (HPG) à réservoir externe et force de compression à deux vitesses |
| SUSPENSION ARRIÈRE | | | |
| Type de suspension | | Bras longitudinal de torsion (TTI) à barre stabilisatrice externe | |
| Course | | 236 mm | |
| Amortisseur | Qté | 2 | |
| | Type | Base | Gaz |
| | | X xc | Gaz haute pression (HPG) à réservoir externe et force de compression à deux vitesses |
| FREINS | | | |
| Frein avant | Type | Double, à disques à perçage croisé de 214 mm à étriers à double piston hydraulique | |
| Frein arrière | Type | Double, à disques à perçage croisé de 214 mm à étriers à double piston hydraulique (1 étrier arrière) | |
| Liquide de frein | Contenance | 340 ml | |
| | Type | DOT 4 | |
| Étrier | | Flottant, à double piston (2 x 26 mm) | |
| Matériau des plaquettes de frein | | Organique | |
| Épaisseur minimale des plaquettes de frein | | 3.5 mm incluant l'épaisseur de la plaque arrière | |
| Épaisseur minimale des disques de frein | | 4.0 mm | |
| Gauchissement maximal des disques de frein | | 0,2 mm | |
| PNEUS | | | |
| Pression | Avant | 41.4 kPa | |
| | Arrière | 41.4 kPa | |
| Hauteur minimum des blocs de la bande de roulement | | 3 mm | |
| Dimensions | Avant | 25 x 8 x 12 (po) | |
| | Arrière | 25 x 10 x 12 (po) | |

| ROUES | | | |
|--|---------------|-------------------------------|--------|
| Type | Renegade | Aluminium coulé | |
| | Renegade X xc | Verrous de talon en aluminium | |
| Dimensions de la jante | Avant | 305 x 152 mm | |
| | Arrière | 305 x 191 mm | |
| Couple de serrage des écrous de roue | | 100 N•m ± 10 N•m | |
| DIMENSIONS | | | |
| Longueur hors tout | | 218,4 cm | |
| Largeur hors tout | | 116,8 cm | |
| Hauteur hors tout | | 114,3 cm | |
| Empattement | | 129,5 cm | |
| Voie | Avant | 96,5 cm | |
| | Arrière | 91,4 cm | |
| Garde au sol | | 30,5 cm | |
| CAPACITÉ DE CHARGE ET POIDS | | | |
| Poids à vide | Renegade | 500 | 303 kg |
| | | 800R | 303 kg |
| | | 1000 | 312 kg |
| | Renegade X xc | 800R | 323 kg |
| | | 1000 | 331 kg |
| Répartition du poids (avant/arrière) | | 49 / 51 | |
| Espace de chargement arrière | | 16 kg | |
| Charge totale admissible (y compris le poids du conducteur, des autres charges et des accessoires ajoutés) | | 141 kg | |
| Capacité de remorquage | | 590 kg | |
| Capacité du timon | | 23 kg | |

***Cette page est
blanche intentionnellement***

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC

LE MOTEUR NE TOURNE PAS

1. L'interrupteur d'allumage se trouve sur «OFF».
 - Mettre l'interrupteur sur «ON».
2. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur
 - Vérifier que l'interrupteur d'arrêt du moteur est sur «ON».
3. La boîte de vitesses n'est pas réglée sur «P» (STATIONNEMENT) ou «N» (POINT MORT).
 - Mettre la boîte de vitesses sur «P» (STATIONNEMENT) ou «N» (POINT MORT) ou appuyer sur la manette de frein.
4. Fusible grillé.
 - Vérifier l'état du fusible principal.
5. Batterie faible ou connexions desserrées.
 - Vérifier le fusible du système de charge.
 - Vérifier l'état des connexions et des bornes.
 - Faire vérifier la batterie.
 - Contacter un concessionnaire Can-Am autorisé.
6. Mauvaise clé de contact (on peut lire le message «CLÉ INVALIDE» sur l'indicateur multifonctionnel).
 - Utiliser la clé destinée à ce véhicule.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

1. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).
 - (Mode noyé) Si le moteur est noyé et ne démarre pas, on peut activer cette fonction qui bloque l'injection et l'allumage quand on lance le moteur. Procéder comme suit:
 - Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner sur «ON».
 - Comprimer complètement la manette d'accélérateur et la MAINTENIR dans cette position.
 - Appuyer sur le bouton de DÉMARRAGE du moteur.Lancer le moteur 20 secondes. Relâcher le bouton de DÉMARRAGE du moteur.
Relâcher la manette d'accélérateur et lancer de nouveau le moteur pour le faire démarrer.

Si le moteur ne démarre toujours pas:

 - Nettoyer le pourtour des capuchons de bougie et retirer ces derniers.
 - Enlever les bougies (les outils nécessaires sont dans la trousse d'outils).
 - Actionner le démarreur à plusieurs reprises.
 - Ensuite, installer des bougies neuves si possible ou nettoyer et sécher les bougies.
 - Faire démarrer le moteur de la façon décrite plus haut.

Si le moteur est encore noyé, s'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé.

REMARQUE: Il ne doit pas y avoir de carburant dans l'huile à moteur. Si c'est le cas, vidanger l'huile.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER (suite)

2. L'essence ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).
 - Vérifier le niveau d'essence.
 - Il peut y avoir une panne de la pompe à essence.
 - Contacter un concessionnaire Can-Am autorisé.
3. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).
 - Vérifier l'état du fusible principal.
 - Enlever la bougie et la rebrancher à la bobine d'allumage.
 - Vérifier si l'interrupteur d'allumage ou l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur est sur «ON».
 - Mettre la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, et démarrer. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacer la bougie.
 - Si le problème persiste, contacter un concessionnaire Can-Am autorisé.
4. Le voyant d'ANOMALIE MOTEUR de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «ANOMALIE MOTEUR» sur l'indicateur.
 - Contacter un concessionnaire Can-Am autorisé.
5. Le moteur est en mode protection (Mode préservation).
 - Le voyant d'ANOMALIE MOTEUR de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «ANOMALIE MOTEUR» sur l'indicateur. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR

1. Bougies encrassées ou défectueuses.
 - Se référer à LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
2. L'essence ne parvient pas au moteur.
 - Se référer à LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
3. Surchauffe du moteur. (Le voyant d'ANOMALIE MOTEUR s'allume et le message « SURCHAUFFE » apparaît sur l'affichage multifonctionnel.)
 - Se reporter à SURCHAUFFE DU MOTEUR.
4. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.
 - Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
 - Vérifier s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
 - Vérifier le conduit d'admission d'air.
5. Transmission CVC usée ou sale.
 - Contacter un concessionnaire Can-Am autorisé.
6. Le moteur est en mode protection (Mode préservation).
 - Vérifier s'il y a un message sur l'indicateur multifonctionnel.
 - Le voyant d'ANOMALIE MOTEUR de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «ANOMALIE MOTEUR» ou «MODE PRÉSERVATION» sur l'indicateur. Contacter un concessionnaire Can-Am agréé.

SURCHAUFFE DU MOTEUR

- 1. Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.**
 - Vérifier le liquide de refroidissement. Se reporter à LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT dans la section ENTRETIEN.
- 2. Ailettes de radiateur sales.**
 - Nettoyer les ailettes du radiateur; se reporter à RADIATEUR dans la section ENTRETIEN.
- 3. Ventilateur de refroidissement inopérant.**
 - Vérifier le fusible du ventilateur de refroidissement; se reporter à la section ENTRETIEN. Si le fusible est bon, contacter un concessionnaire Can-Am agréé.

RETOURS DE FLAMME

- 1. Le système d'échappement fuit.**
 - Contacter un concessionnaire Can-Am autorisé.
- 2. Le moteur tourne en surchauffant.**
 - Se reporter à MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.
- 3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.**
 - Contacter un concessionnaire Can-Am autorisé.

RATÉS D'ALLUMAGE

- 1. Bougies encrassées, défectueuses ou usées.**
 - Nettoyer la bougie et vérifier son degré thermique. Remplacer au besoin.
- 2. Présence d'eau dans l'essence.**
 - Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

- 1. Moteur.**
 - Se reporter à MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.
- 2. Loquet de frein.**
 - S'assurer que le loquet de frein est complètement desserré.
- 3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.**
 - Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
 - Vérifier s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
 - Vérifier le conduit d'admission d'air.
- 4. Transmission CVC usée ou sale.**
 - Contacter un concessionnaire Can-Am autorisé.

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE (suite)

5. Le moteur est en mode protection (Mode préservation).

- Vérifier s'il y a un message sur l'indicateur multifonctionnel.
- Le voyant d'ANOMALIE MOTEUR de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «ANOMALIE MOTEUR» ou «MODE PRÉ-SERVATION» sur l'indicateur. Contacter un concessionnaire Can-Am agréé.

LEVIER SÉLECTEUR DIFFICILE À DÉPLACER

1. Les engrenages de la boîte de vitesses se trouvent dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.

- Faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la boîte de vitesses et permettre au levier sélecteur de bien se placer.

2. Transmission CVC usée ou sale.

- Contacter un concessionnaire Can-Am autorisé.

LE RÉGIME DU MOTEUR AUGMENTE, MAIS LE VÉHICULE N'AVANCE PAS

1. Boîte de vitesses en position «P» (STATIONNEMENT) ou «N» (POINT MORT).

- Mettre la transmission sur «R», «H1» ou «LO».

2. Transmission CVC usée ou sale.

- Contacter un concessionnaire Can-Am autorisé.

3. Présence d'eau dans le logement de la transmission CVC.

- Contacter un concessionnaire Can-Am autorisé.

MESSAGES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

| MESSAGE | VOYANT(S) ALLUMÉ(S) | DESCRIPTION |
|---|------------------------|--|
| CLÉ DESS | Anomalie moteur | Signifie qu'on a utilisé une mauvaise clé de contact. Utiliser la clé destinée à ce véhicule. Il se peut également que la clé présente un mauvais contact. Enlever et nettoyer la clé. |
| FREIN | Loquet de frein | Signifie que le frein est appliqué et que cela fait plus de 15 secondes qu'on roule. |
| TENSION FAIBLE BATT | Anomalie moteur | Signifie que la tension de la batterie est faible. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge. |
| TENSION ELEVEE BATT | Anomalie moteur | Signifie que la tension de la batterie est élevée. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge. |
| BASSE PRESSION HUILE ⁽¹⁾ | Anomalie moteur | Signifie que la pression d'huile moteur est trop basse. Arrêter immédiatement le moteur. |
| SURCHAUFFE | Anomalie moteur | Signifie que le moteur surchauffe. Se reporter à <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> . |
| MODE PRÉSERVATION | Anomalie moteur | Signifie qu'il y a une panne importante au niveau du moteur et qu'elle peut compromettre son fonctionnement normal. Le voyant d'ANOMALIE MOTEUR clignote. Voir la section <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> . |
| ANOMALIE MOTEUR | Anomalie moteur | Signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Le voyant d'ANOMALIE MOTEUR s'allume. Voir la section <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> . |
| ENTRETIEN REQUIS ⁽²⁾ | Anomalie moteur | Signifie qu'il est temps de faire effectuer l'entretien périodique. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé. |
| ECM NON RECONNUE | Anomalie moteur | Signifie qu'il y a une erreur de communication entre l'indicateur de vitesse et le module de commande du moteur (ECM). Voir un concessionnaire Can-Am agréé. |
| VERIFIER DPS | Anomalie moteur | Indique que le système de servodirection dynamique (DPS) ne fonctionne pas correctement. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé. |
| FAUTE DE TPS - PRESSER LE BOUTON D'OVERRIDE POUR INITIER LE MODE PRÉSERVATION | Anomalie moteur | Le capteur de position d'accélérateur ne fonctionne pas correctement. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé. |
| FAUTE DE PPS - PRESSER LE BOUTON D'OVERRIDE POUR INITIER LE MODE PRÉSERVATION | Anomalie moteur | Le capteur PPS ne fonctionne pas correctement. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé. |

AVIS ⁽¹⁾ Si le message et le voyant d'anomalie moteur ne s'éteignent pas après le démarrage du moteur, arrêter le moteur. Vérifier le niveau d'huile du moteur. Remplir au besoin. Si le niveau d'huile est normal, s'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

⁽²⁾ Le message doit être effacé par un concessionnaire Can-Am agréé.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM^{MC} 2013

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses VTT Can-Am 2013 vendues par un concessionnaire Can-Am VTT autorisé (tel que défini ci-après) aux États-Unis ou au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Sauf si autrement précisé, toutes les pièces et tous les accessoires d'origine VTT Can-Am installés par un concessionnaire Can-Am VTT autorisé au moment de la livraison du VTT Can-Am 2013 bénéficient de la même garantie que le VTT Can-Am. Sans limiter la généralité de ce qui précède, cette dernière garantie n'est pas applicable aux ensembles de chenilles Apache^{MC} et Apache 360^{MC} pour VTT.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;

- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire Can-Am VTT autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour les périodes suivantes:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

Pour les VTT Can-Am 2013 vendus à des résidents des États-Unis, une couverture additionnelle est offerte sur certaines composantes. Pour plus de détails, voir la version anglaise de cette garantie limitée.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- Le VTT Can-Am 2013 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire Can-Am VTT autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire Can-Am VTT»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- Le VTT Can-Am 2013 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire Can-Am VTT autorisé;

- Le VTT Can-Am 2013 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire Can-Am VTT dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire Can-Am VTT une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire Can-Am VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le VTT se trouve en dehors du pays où il a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) GARANTIE FOURNISSEUR

BRP équipe certains VTT Can-Am 2013 avec un récepteur GPS. Ce dernier est couvert par la garantie limitée offerte par le manufacturier du récepteur GPS et n'est pas couvert par la présente garantie limitée. SVP contacter les distributeurs ci-dessous:

Raytech Électronique
1451 Boul. des Laurentides
Vimont Laval QC H7M 2Y3
Tél.: 450 975-1015
Télééc.: 800 975-0025 / 450 975-0817
Courriel: raytech@raytech.qc.ca
Site Web: www.raytech.qc.ca
Coord. GPS: N45o35.25' - W73o42.95'

Naviclub Ltée
5054 rue St-Georges
Lévis QC G6V 4P2
Tél.: 418 835-9279
Télééc.: 418 835-6681
Courriel: naviclub@naviclub.com
Site Web: www.naviclub.com

9) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

VTT CAN-AM
Groupe d'assistance à la clientèle
75 rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke QC J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2011 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

Carlisle[†] et ITP sont des marques de commerce détenues par ou utilisées sous licence de Carlisle Tire & Wheel Company.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM^{MC} 2013

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses Quads Can-Am 2013 vendus par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des produits Can-Am («Distributeur/Concessionnaire Can-Am») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace Économique Européen (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), des pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (ce qui comprends la Fédération de Russie et certains pays de l'ancienne URSS), et de la Turquie, contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Quad Can-Am installés par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé au moment de la livraison du Quad Can-Am 2013 bénéficient de la même garantie que le Quad.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) le Quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du Quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le Quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES. PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un Distributeur/Concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie:

- L'usure normale;

- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces et accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP et qui de sont avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou affectent de manière irrévocable l'opération, la performance ou la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un évènement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si chacune des conditions suivantes sont remplies:

- Le Quad Can-Am 2013 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de pré livraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;

- Le Quad Can-Am 2013 doit être enregistré en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le Quad Can-Am 2013 doit être acheté dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le Quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine de Quad Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du Quad au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le Quad se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le Distributeur/Concessionnaire Can-Am à BRP.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le Distributeur/Concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du Distributeur/Concessionnaire qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour le Moyen Orient et l'Afrique, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle

Skaldenstraat 125

9042 Gent

Belgique

Tél.: + 32 9 218 26 00

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre Distributeur/Concessionnaire local (visitez le www.brp.com pour obtenir les coordonnées) ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle

75 rue J.-A. Bombardier

Sherbrooke QC J1L 1W3

Tél.: + 1 819 566-3366

* Dans certains pays, les produits sont distribués et le service est offert par des entités filiales de, ou affiliées à BRP.

© 2012 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, POUR LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET POUR LA TURQUIE: QUAD CAN-AM^{MC} 2013

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses Quads Can-Am 2013 vendus par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer les produits Can-Am («Distributeur/Concessionnaire Can-Am») dans un des pays membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), dans les pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (ce qui comprends la Fédération de Russie et certains pays de l'ancienne URSS), et la Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Quad Can-Am installés par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé au moment de la livraison du Quad Can-Am 2013 bénéficient de la même garantie que le Quad.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) le Quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du Quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le Quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLI-CITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDIC-TIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un Distributeur/Concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces et accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou affectent de manière irrévocable l'opération, la performance ou la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale ou locative.

Un produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes sont remplies:

- Le Quad Can-Am 2013 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de pré livraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le Quad Can-Am 2013 doit être enregistré en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le Quad Can-Am 2013 doit être acheté dans l'EEE par un résident de l'EEE, dans le CEI par un résident de la CEI ou en Turquie par un résident de la Turquie; et;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le Quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du Quad au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le Quad se trouve en dehors de l'EEE, CEI, ou en Turquie le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le Distributeur/Concessionnaire Can-Am à BRP.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du Distributeur/Concessionnaire qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, la Turquie, la CEI et la Russie veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle

Skaldenstraat 125

9042 Gent

Belgique

Tél.: + 32 9 218 26 00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente

Isoaavantie 7

FIN-96320 Rovaniemi

Finlande

Tél.: + 358 16 3208 111

Vous trouverez les coordonnées de votre Distributeur/Concessionnaire Can-Am local sur www.brp.com.

* Dans les pays membres de l'EEE, BRP European Distribution S.A. et d'autres filiales de BRP distribuent et offrent les services reliés aux produits.

© 2012 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
 - Corresponde à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Afin d'exercer votre droit de consultation, pour corriger votre information personnelle ou pour être retiré de la liste de diffusion de marketing direct, veuillez contacter BRP à l'adresse suivante:

Par courriel: **privacyofficer@brp.com**

Par la poste: BRP
Conseiller Juridique Principal, la protection
des renseignements personnels
726 St-Joseph
Valcourt QC
Canada
J0E 2L0

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

- En postant l'une des cartes (ci-dessous)
- **Amérique du Nord SEULEMENT:** en composant le numéro 819 566-3366 (Canada) ou 715 848-4957 (États-Unis).
- En prenant contact avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS: Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

Amérique du Nord

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75 rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (QC) J1L 1W3
Canada

Pays scandinaves

BRP FINLAND OY
Service après-vente
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi

Autres pays dans le monde

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse

***Cette page est
blanche intentionnellement***

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle

N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

ADRESSE COURRIEL

IV00A2F

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle

N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

ADRESSE COURRIEL

IV00A2F

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle

N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

ADRESSE COURRIEL

IV00A2F

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle

N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

ADRESSE COURRIEL

IV00A2F

NUMÉRO DE MODÈLE

DU VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU VÉHICULE (**N.I.V.**) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (**N.I.M.**) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

**Date d'expiration
de la garantie** _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire lors de la vente

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

V00A21L

Veuillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le VTT pour vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de BRP.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:



AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manœuvres telles les virages, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ AVANT D'UTILISER CE VÉHICULE.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SANS LES INSTRUCTIONS APPROPRIÉES.** Suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE,** sauf sur de courtes distances à basse vitesse et pour se déplacer d'un sentier hors piste à un autre.
- **RESPECTEZ TOUJOURS LE CODE DE LA ROUTE** lorsque vous conduisez le véhicule sur une voie publique, même s'il s'agit d'une route de terre ou de gravier.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL OU DE LA DROGUE.** Ces substances réduisent le temps de réaction et troublent le jugement.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de ce véhicule quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience. La vitesse maximale autorisée pour ce véhicule est 65 km/h.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANŒUVRES PÉRILLEUSES.**

219 000 989

CA

OPERATOR'S GUIDE, CE RENEGADE 500/800R/1000/FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, RENEGADE 500/800R/1000 CE/FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.